

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Badji Mokhtar Annaba
Faculté des sciences de la terre
Département d'Aménagement



Domaine : SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'UNIVERS
Filière : GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
Spécialité : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



Polycopié de Cours

Territoires et mondialisation

LICENCE 3 -- SEMESTRE 6-

Présenté par : Dr. SID AHMED SOUFIANE

Universitaire 2022 - 2023

Plan Pédagogique du cours

Intitulé de l'UE : UED 1

Intitulé de la matière : Territoires et mondialisation

Crédits : 2 Coefficient : 2

Pré requis : Connaissance

Les territoires dans la mondialisation : territoires et sociétés en marge de la mondialisation – Maxi cours des méthodes et techniques d'analyse et de diagnostic.

Objectifs de l'enseignement Comprendre la localisation des activités économiques à l'échelle locale, régionale, nationale et supranationale ; analyser les problèmes actuels de géographie économique et comprendre la notion de mondialisation.

Objectifs d'apprentissage : (de 3 à 6 Objectifs, n'inclure que les objectifs que vous évaluez)

Economie, territoire et réseaux Nouvelles diverses et annonces

Contenu de l'unité d'enseignement

Introduction : concepts et définitions

- Qu'est-ce que la géographie économique ?

- Qu'est-ce que la mondialisation ?

1. Le territoire et son évolution

1.1.1. Les Etats, les frontières et la mondialisation

1.1.2. Villes mondiales

1.1.3. Les façades maritimes

1.1.4. Rapports entre marché et finance

2. Géographie économique et territoire

2.1. Économie et hétérogénéité spatiale

2.2. Les systèmes économiques (historique et évolution)

3. 1.3 Les activités économiques

3.1.1. 1.3.1. La localisation des productions agricoles

3.1.2. 1.3.2. La délocalisation industrielle

3.1.3. 1.3.3. La localisation des services et les nouvelles tendances

4. Mondialisation de l'économie



- 4.1. Les acteurs de la mondialisation
 - 4.1.1. Les firmes trans- et multinationales, acteurs essentiels
 - 4.1.2. Les organisations et les institutions internationales
- 4.2. Les espaces majeurs de la mondialisation
- 5. L'organisation géoéconomique du monde
 - 5.1. Flux et réseaux : un monde en mouvement
 - 5.2. Un monde polycentrique
 - 5.3. Un monde multi périphérique

Référence

- ADDA J, La mondialisation de l'économie, Paris, La Découverte, 2 tomes, 1996.
- TODD E, L'illusion économique, Paris, Gallimard, 1998.
- REICH R, L'économie mondialisée, Paris, Dunod, 1993.
- Hiault, R, La Banque mondiale défend une mondialisation plus poussée. (9 octobre 2019).. Récupéré de <https://www.lesechos.fr/monde/enjeux-internationaux/la-banque-mondiale-defend-une-mondialisation-plus-poussee-1138431>
- Jacques Fontanel, La Globalisation en "analyse" - Géo économie et stratégie des acteurs, L'Harmattan, 2005
- J. Adda, La Mondialisation de l'économie, 2 vol., La Découverte, Repères, Paris, 1996.
- Claude-Raphaël Samama, Développement mondial et culturalités, Essai d'archéologie et de prospective éco-culturelles, Maisonneuve et Larose, 2001 (ISBN 2-7068-1519-1)
- Suzanne Berger, Notre première mondialisation, Seuil, 2003, (ISBN 2020579219)
- Suzanne Berger, Made in monde, Les nouvelles frontières de l'économie mondiale, Seuil, 2006, (ISBN 2020852969). Alain Nonjon, La mondialisation, Sedes, 1999, p. 25
- « globalisation » [archive], dictionnaire Larousse (consulté le 16 mai 2022).
- « Globalisation » [archive], sur lerobert.com (consulté le 18 mai 2022).
- Daniel Mercure (dir.) et Guy Rocher, Une société-monde ? : Les dynamiques sociales de la mondialisation, Presses de l'Université Laval, 2001, « La mondialisation : un phénomène pluriel
- Suzanne Berger, Made in monde, Les nouvelles frontières de l'économie mondiale, Le Seuil, 2006, (ISBN 2-02-085296-9)

Introduction :

Concepts et définitions

Qu'est ce que la
géographie
économique ?

Qu'est ce que la
mondialisation ?





Qu'est-ce que la géographie économique ?

La géographie économique est une branche de la géographie humaine qui étudie la répartition spatiale des activités économiques, des ressources, des industries et des échanges commerciaux à l'échelle locale, régionale, nationale et mondiale. Elle vise à comprendre comment les facteurs géographiques influencent le développement économique des sociétés et comment les activités économiques façonnent et modifient les paysages géographiques.

Les principaux domaines d'étude de la géographie économique incluent :⁽¹⁾

Localisation des activités économiques : La géographie économique examine pourquoi certaines industries et entreprises choisissent de s'implanter dans des endroits spécifiques plutôt que dans d'autres. Elle s'intéresse aux facteurs tels que la proximité des matières premières, la main-d'œuvre qualifiée, les infrastructures de transport, les marchés de consommation, les coûts fonciers et les politiques gouvernementales.

Systèmes économiques régionaux : Elle analyse les différences économiques entre les régions et les pays en termes de niveaux de développement, de production, de revenus et de disparités régionales. Cela permet de mieux comprendre les causes des inégalités économiques et d'envisager des politiques d'aménagement territorial et de développement régional.

Commerce international : La géographie économique étudie les motifs des échanges commerciaux entre les nations, les avantages comparatifs, les barrières commerciales et les conséquences des échanges internationaux sur les économies nationales.

Transport et logistique : L'analyse des infrastructures de transport et de leur impact sur les activités économiques est un aspect important de la géographie économique. Elle examine comment les réseaux de transport affectent la mobilité des marchandises et des personnes, les coûts de transport, et l'efficacité des chaînes d'approvisionnement.

Mondialisation : La géographie économique s'intéresse également aux effets de la mondialisation sur les économies nationales et locales. Cela inclut l'expansion des entreprises multinationales, la fragmentation de la production à l'échelle mondiale, l'intégration des marchés et les questions liées à la main-d'œuvre mondiale.

Économie urbaine : Cette branche de la géographie économique se concentre sur l'analyse des activités économiques dans les zones urbaines, l'organisation des villes, les clusters industriels et les interactions entre l'économie et la structure spatiale des villes.

1 GÉNEAU DE LAMARLIÈRE, Principes de géographie économique. Cours, documents, travaux dirigés, Collection Grand Amphi. Série Géographie, 2000, nombre de pages : 448, Collation : Illustration, Références bibliographiques : dissem.

La géographie économique joue un rôle essentiel dans la compréhension des défis économiques contemporains tels que l'aménagement du territoire, le développement durable, la compétitivité régionale, l'impact des changements climatiques sur l'économie, et la planification des infrastructures. Les connaissances issues de cette discipline aident les décideurs politiques, les économistes, les entreprises et les organisations internationales à élaborer des politiques et des stratégies économiques plus efficaces et adaptées aux réalités géographiques.



Figure 01 La géographie économique entre discipline et objet
Source : réaliser par Dr. Sid ahmed soufiane

La géographie économique est d'offrir des perspectives et des connaissances essentielles pour mieux comprendre les processus économiques dans leur dimension spatiale, afin de contribuer à une planification plus éclairée et à des politiques économiques plus efficaces et équitables.⁽²⁾

La géographie économique est une discipline qui a évolué au fil du temps, intégrant différentes approches et perspectives historiques pour mieux comprendre les interactions entre l'économie et l'espace géographique. Voici quelques éléments clés de l'évolution de la géographie économique entre approche et histoire :⁽³⁾

Approche géographique classique : Les racines de la géographie économique remontent à l'Antiquité, lorsque les penseurs grecs et romains ont commencé à étudier les activités économiques en relation avec leur emplacement géographique. Cependant, la véritable formalisation de la géographie économique en tant que discipline académique a eu lieu au XIXe siècle avec des géographes tels que Johann Heinrich von Thünen et Alfred Weber.

Modèles d'organisation spatiale : Au début du XXe siècle, les géographes économiques se sont penchés sur les modèles d'organisation spatiale, tels que le modèle de localisation de l'industrie proposé par Alfred Weber. Ces modèles ont tenté d'expliquer pourquoi certaines industries se concentraient dans certaines régions plutôt que dans d'autres en tenant compte des coûts de transport et des avantages comparatifs.

Approche régionale : Dans les années 1950 et 1960, la géographie économique s'est davantage concentrée sur l'analyse régionale, en étudiant les caractéristiques uniques de différentes régions et leurs économies. Cela a donné naissance à des études régionales spécifiques, telles que la géographie économique urbaine et rurale.

Révolution quantitative : Dans les années 1970, la géographie économique a connu une "révolution quantitative", où les méthodes et les outils d'analyse des données statistiques ont été de plus en plus utilisés pour étudier les interactions économiques à l'échelle spatiale.

Approche contemporaine : Depuis les années 1980, la géographie économique a évolué pour inclure une approche plus intégrée, combinant des éléments de la théorie économique, de la géographie humaine et de l'analyse spatiale. Cette approche plus contemporaine prend en compte les facteurs sociaux, culturels, politiques et environnementaux qui influencent l'économie.

Mondialisation et économie mondiale : Avec la mondialisation croissante des économies, la géographie économique s'est également intéressée aux phénomènes économiques mondiaux tels que le commerce international, les chaînes d'approvisionnement mondiales et les flux de capitaux à l'échelle planétaire.

2,3 <https://apses.org/IMG/pdf/economie-geo-version-synthetisee>

Définition par l'approche

La géographie économique serait faire de la géographie par l'économie, c'est-à-dire adopter un raisonnement économique, expliquer des faits géographiques en faisant appel à des raisonnements économiques. C'est faire une interprétation économique de la géographie en utilisant des théories économiques pour expliquer des faits géographiques. Va être emprunté à l'économique le modèle de l'homo oeconomicus et essayer de voir quelles sont les lois de son comportement spatial.

Trois grandes questions vont être posées :

Question de la localisation – économie spatiale – Von Thünen, Weber, Christaller : peut-on modéliser la localisation des activités agricoles, industrielles et des services ? En théorie, en s'appuyant sur le raisonnement et le comportement rationnel et pleinement informé de l'homo oeconomicus, on peut vérifier les modèles de Von Thünen, Weber ainsi que de Christaller.

Les théories des échanges – économie internationale – Ricardo : les économistes réfléchissent beaucoup sur les échanges, mais bien souvent ils ne mettent pas l'accent sur la dimension spatiale de ces échanges. Ces théories vont s'interroger sur le sens des échanges et les structures spatiales qui vont résulter de ces échanges. Avec Ricardo, il va en résulter une spécialisation.

La new economic geography – Krugman : cette théorie se fonde sur le relâchement de certaines hypothèses à propos du modèle de l'homo oeconomicus notamment du côté de l'hypothèse de la concurrence pure et parfaite et des rendements croissants.

Cette géographie économique va emprunter des raisonnements, des méthodes de réflexions, des modèles à l'économie pour expliquer des phénomènes géographiques comme par exemple les villes

Définition par l'histoire des sciences

Le raisonnement a posteriori essaie de mettre de l'ordre dans l'histoire des sciences et ce à quoi elle est arrivée, néanmoins, l'histoire des sciences ne résulte pas de projets menés à leur terme. Les entreprises de définitions d'écoles, de courants de discipline, tendent à mettre de l'ordre là où il n'y en a pas. On peut par exemple réfléchir à la différence entre géographie et sociologie en terme logique par une méthode, ou encore une épistémologie. On a l'impression de créer du sens, mais cela est souvent une illusion. Plutôt que d'essayer de définir la géographie économique en essayant de définir un objet ou une méthode, il est plus pertinent de s'intéresser au fait qui fait qu'aujourd'hui il existe un sous-champ de la géographie qui est la géographie économique.

Figure 02 La géographie économique entre l'approche et l'histoire des sciences
Source : réaliser par Dr. Sid ahmed soufiane

La géographie économique a évolué en intégrant différentes approches et en s'adaptant aux changements historiques, des modèles d'organisation spatiale aux approches régionales et à l'analyse quantitative, en passant par l'intégration de facteurs sociaux et culturels dans l'étude de l'économie.



Qu'est-ce que la mondialisation ?

Introduction

La mondialisation ou la globalisation est un processus géoéconomique relativement récent, qui permet de mettre en relation différentes parties du monde tout en suscitant espoirs et craintes face à l'homogénéisation et marginalisation des territoires et les populations.

La mondialisation est considérée comme inégale, car tout en accélérant le rôle des différents acteurs déjà en réseaux, elle accentue les inégalités de territoires enclavés. Pour enrayer les déséquilibres, une gouvernance mondiale s'est mise en place, de même les mouvements internationaux de protestation de citoyens afin de tenter de contrer le phénomène.

Dès lors, quelles sont les modalités du processus de mondialisation ? Quels sont les acteurs qui le mettent en œuvre et permettent son existence ? Comment s'organise le monde sous l'impact de la mondialisation ?

A/ L'essor de la mondialisation

La mondialisation ou la globalisation est un phénomène relativement ancien, qui progresse lentement et irrégulièrement. Elle progresse sous l'effet des échanges et de la diffusion du mode de vie. Le monde avant l'essor de la mondialisation était surtout différencié, la culture de chaque nation était entretenue, car les frontières, les barrières linguistiques et culturelles empêchaient l'homogénéisation du mode de vie. Les différents continents se sont construits indépendamment les uns des autres, l'éloignement et l'isolement de certaines peuplades et parties reculées du monde leur ont permis de préserver leur culture (notamment les « papous » en Nouvelle-Guinée, les indiens du Pérou, tout comme d'autres tribus nomades).

Ce sont les grandes découvertes débutées en 1492, avec la découverte de l'Amérique qui ont constitué la première étape permettant la connexion des différents continents, cette connexion soulève toutefois le rapport dominant/dominé qui prend la mesure par la conquête et l'évangélisation des nouvelles terres. Le « conquis » devant s'assimiler au conquérant, ce rapport de soumis se lie peu à peu avec le phénomène d'interdépendance : les peuples conquis convoitent nos biens, les Européens convoitent leurs ressources naturelles.

La deuxième phase de la mondialisation débute avec l'industrialisation, en Europe au milieu du XVIIIème siècle. Elle débouche sur une croissance du commerce international et l'essor d'un « capitalisme industriel ». La troisième phase s'est développée après 1945, avec l'intensification des échanges avec les Etats-Unis, mais surtout à l'effondrement des blocs. A/ L'essor de la mondialisation

La mondialisation ou la globalisation est un phénomène relativement ancien, qui progresse lentement et irrégulièrement. Elle progresse sous l'effet des échanges et de la diffusion du mode de vie. Le monde avant l'essor de la mondialisation était surtout différencié, la culture de chaque nation était entretenue, car les frontières, les barrières linguistiques et culturelles empêchaient l'homogénéisation du mode de vie. Les différents continents se sont construits indépendamment les uns des autres, l'éloignement et l'isolement de certaines peuplades et parties reculées du monde leur ont permis de préserver leur culture (notamment les « papous » en Nouvelle-Guinée, les indiens du Pérou, tout comme d'autres tribus nomades).

Ce sont les grandes découvertes débutées en 1492, avec la découverte de l'Amérique qui ont constitué la première étape permettant la connexion des différents continents, cette connexion soulève toutefois le rapport dominant/dominé qui prend la mesure par la conquête et l'évangélisation des nouvelles terres. Le « conquis » devant s'assimiler au conquérant, ce rapport de soumis se lie peu à peu avec le phénomène d'interdépendance : les peuples conquis convoitent nos biens, les Européens convoitent leurs ressources naturelles.

La deuxième phase de la mondialisation débute avec l'industrialisation, en Europe au milieu du XVIIIème siècle. Elle débouche sur une croissance du commerce international et l'essor d'un « capitalisme industriel ». La troisième phase s'est développée après 1945, avec l'intensification des éc

B/ L'accélération de la mondialisation avec la fin des blocs

En effet depuis 1991, et la chute de l'Union Soviétique, la mondialisation s'est accélérée. Aujourd'hui, elle touche tous les domaines, et chaque continent, nation reçoit l'influence de l'autre. Les pays occidentaux et industrialisés et ayant amorcé la mondialisation. La différenciation est aujourd'hui avant tout économique, et ses caractéristiques sont variées.

Les territoires sont par ailleurs intégrés et hiérarchisés au sein des échanges mondiaux : la population (son poids et sa qualification), la présence ou pas des ressources naturelles, l'aménagement et les infrastructures du territoire, l'implantation des firmes internationales, le poids diplomatique des Etats. Elle aboutit à une libéralisation des échanges et l'émergence d'un « capitalisme financier ». Les flux marchands (de biens manufacturés), de productions brutes comme le pétrole, les matières premières, les métaux, de productions agricoles celles du blé, et du lait (5 pays produisent 74% de la production mondiale), du café, du thé, du riz, des fruits et légumes de toutes sortes, etc., ont eu une croissance exponentielle.

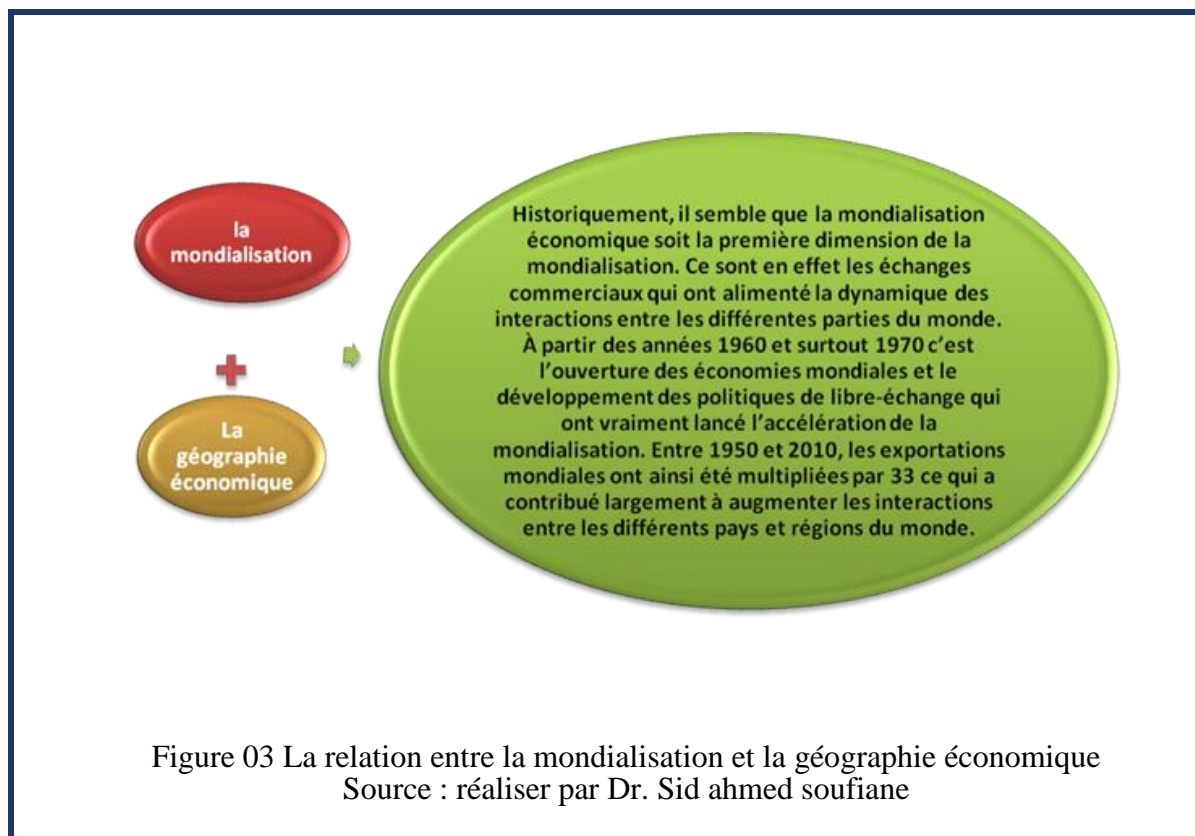
Les flux financiers ont aussi très largement augmenté (créant en parallèle des paradis fiscaux). La mobilité humaine s'est intensifiée pour des raisons touristiques (le transport aérien est devenu plus accessible), professionnelles : ex : les Indiens qui sont des milliers à construire au Qatar les stades de foot au péril de leur vie.

Les frontières, notamment en Europe ont « presque disparu » avec la création de l'UE, entérinant le succès du libéralisme. De même, la « révolution des transports » a contribué à l'accélération de ce processus. Les progrès techniques incessants ont permis de construire des moyens de transports de plus en plus performants : porte-conteneurs, supertankers (pétroliers géants), avions hors-normes (Airbus A-380 pouvant accueillir 900 passagers).

Egalement, la « révolution du numérique », celle des NTIC ou « nouvelles technologies de l'information et de la communication » qui a démultiplié les flux d'informations : internet, téléphonie mobile (avec des réseaux internationaux quasi gratuits Skype, whatsapp, ...), grâce aussi à la conquête aérospatiales qui a permis le déploiement de satellites, qui permettent eux-mêmes l'utilisation d'appareils mobiles sans fil partout. Anges avec les Etats-Unis, mais surtout à l'effondrement des blocs.

C/ Les différents aspects de la mondialisation en fonctionnement

- ✓ On parle souvent de la mondialisation comme un phénomène économique et financier (avec le développement du commerce et des échanges monétaires et financiers) mais le phénomène englobe un champ bien plus large que celui de la simple circulation des biens et services et des capitaux. La mondialisation a en fait plusieurs volets :
- ✓ La mondialisation économique : développement des échanges commerciaux, avec des acteurs transnationaux comme les entreprises transnationales.
- ✓ La mondialisation financière : émergence d'une finance mondiale, avec échanges financiers internationaux, échanges monétaires...
- ✓ La mondialisation culturelle : interpénétration des cultures dans toute leur diversité, mais aussi émergence d'une supra culture mondialisée.
- ✓ La mondialisation politique : développement et influence croissante des organisations internationales telles que l'ONU ou l'OMS, ainsi que des ONG.
- ✓ La mondialisation sociologique : circulation de l'information en temps réel, interconnexion et interdépendance des événements et de leurs conséquences.
- ✓ • La mondialisation géographique : nouvelle organisation



D/ Terminologie :

Le terme de mondialisation correspond à un libre échange des marchandises, des capitaux, des services, des personnes, des techniques et de l'information. Il désigne le processus d'intégration des marchés et de rapprochement des humains qui résulte notamment de la libéralisation des échanges, du développement des moyens de transport de personnes et de marchandises, et des retombées des technologies de l'information et de la communication (TIC) à l'échelle planétaire¹. Elle se manifeste, outre l'interdépendance croissante des économies (mondialisation économique) et l'intensification de la concurrence, par l'expansion des échanges et des interactions humaines.

Selon Olivier Dollfus : « la mondialisation, c'est l'échange généralisé entre les différentes parties de la planète, l'espace mondial étant alors l'espace de transaction de l'humanité ».

La revue Sciences humaines considère que la mondialisation peut avoir plusieurs définitions selon l'interprétation des pouvoirs publics, des entreprises et des consommateurs concernés. Pour les pouvoirs publics, la mondialisation correspond aux différentes relations d'échange de marchandises, de services, de devises, de capitaux et de personnes au niveau international. D'un autre côté, les entreprises la conçoivent comme le moyen de manager aussi bien les activités du processus de fabrication des produits depuis la conception jusqu'à la vente au consommateur final que les activités de leurs branches dans les pays d'accueil⁴. Pour les consommateurs finalement, la mondialisation correspond à la possibilité pour eux d'accéder à un ensemble diversifié de biens et de services fabriqués dans plusieurs pays différents.

Malgré la croissance sans précédent de la richesse mondiale depuis la Seconde Guerre mondiale jusqu'à 1973 (la fin des trente glorieuses), depuis les années 1980 selon la Banque Mondiale, la mondialisation provoque de plus en plus de mécontentements dans les pays développés. Depuis plusieurs années, le sentiment de déclassement économique et social s'accroît au sein d'une partie de la population dans plusieurs pays. De plus en plus de sceptiques émergent au sujet de la mondialisation et de ses conséquences notamment aux États-Unis, ironiquement, les principaux architectes de l'ordre économique post-Seconde Guerre mondiale.

Pour plusieurs auteurs cependant, l'analyse des faits indique que ces phénomènes, qui sont bien réels et importants, tendent à être exagérés. Les États-providences n'ont globalement jamais été aussi bien financés, l'emploi est à des niveaux records dans la majorité des pays développés, la pauvreté recule dans le monde et la social-démocratie des pays nordiques est toujours le modèle économique et social le plus performant avant les pays néolibéraux⁶.

E/ Étymologie

En français, le mot est utilisé pour la première fois par Pierre de Coubertin, dans un article du Figaro daté du 13 décembre 1904, ainsi que l'a montré le géohistorien français Vincent Capdepuy⁷. Il apparaît ensuite dans un ouvrage de Paul Otlet⁸ en 1916. Le mot désigne alors une appropriation à l'échelle du monde et s'inscrit dans une réflexion sur la réorganisation de la vie internationale après la guerre. Cependant, les occurrences restent rares durant l'entre-deux-guerres.

En 1907, dans le cadre d'une réflexion sur la place de l'ethnographie Arnold van Gennep parle d'« un « mondialisme » croissant »⁹ ; en 1933, il écrit : « car nous vivons en plein dans ce que je nommerai la Mondialisation de l'Humanité »¹⁰. Les guillemets dans un cas, l'italique dans l'autre montrent que les mots sont nouveaux.

Référence Bibliographique

- Benko Georges, Lipietz Alain, La richesse des régions. La nouvelle géographie socio-économique, PUF, Paris, 2000.
- Benko Georges, Lexique de géographie économique, Armand Colin, Paris, 2001.
- Geneau Isabelle, Staszak Jean-François, Principes de géographie économique, Bréal, Paris, 2000.

-

Le territoire et son évolution

1 Les Etats, les frontières et la mondialisation

2 Villes mondiales

3 Les façades maritimes

4 Rapports entre marché et finance

1 États, frontières et mondialisation

Le processus de mondialisation s'accompagne de forces qui lui font contrepoids : la fragmentation des territoires et la multiplication des frontières ; on assiste aujourd'hui à un paradoxe : les frontières s'ouvrent et pourtant elles se multiplient. De même, la mondialisation entraîne la différenciation des groupes humains selon des appartenances multiples alors qu'on évoque souvent l'uniformisation culturelle.

Qu'advient-il du rôle des États et de leur souveraineté et comment interpréter leur multiplication ? Quels débats et contestations le processus de mondialisation provoque-t-il ?

Le XIX^e siècle qui, pour les historiens, va de la Révolution française à la Première Guerre mondiale, est marqué par l'essor de l'industrialisation. On note alors l'abaissement des coûts de transport, avec la généralisation de la machine à vapeur et celui des coûts de communication avec le télégraphe. Ces deux éléments permettent une meilleure intercommunication des différentes parties du globe et d'importants transferts de personnes, de biens et de savoirs. Le XIX^e siècle voit aussi d'importants flux de population à l'échelle planétaire. En Europe, la Révolution agricole éloigne beaucoup de paysans de leur campagne. Les villes absorbent avec difficulté la hausse soudaine de la population du vieux continent qui quadruple entre 1750 et 1900, du fait de la baisse de la mortalité et de la Transition démographique. Les Européens migrent massivement à travers le monde (Amériques, Australie, Algérie...). Ces flux de population modifient en profondeur la répartition de la main-d'œuvre au niveau mondial.

Au niveau économique, l'industrialisation rend possible le développement d'échanges de produits manufacturés entre pays industrialisés et en cours d'industrialisation. La colonisation entraîne des flux de matières premières depuis les colonies vers l'Europe. L'impact économique de ces échanges est cependant faible au regard de celui induit par les migrations mondiales. La colonisation a également pour effet d'intégrer l'essentiel de la planète dans un espace politique commun, et de favoriser des transferts financiers entre pays ainsi que vers les colonies.

Dans le domaine culturel, la multiplication des récits de voyage ou des modes comme l'orientalisme ou le japonisme montrent la montée en puissance dans l'imaginaire européen d'autres cultures, elles-mêmes souvent mises à mal par la colonisation. Jules Verne fait faire à Philéas Fogg Le Tour du monde en quatre-vingts jours, grâce au génie technique européen. À cette époque cependant, le mondialisme trouve une première expression d'ampleur sur le socle du marxisme avec la fondation des Internationales.

Dans le Manifeste du Parti communiste (1848), Karl Marx et Friedrich Engels décrivent la mondialisation en ces termes :

« Poussée par le besoin de débouchés toujours nouveaux, la bourgeoisie envahit le globe entier. Il lui faut

s'implanter partout, exploiter partout, établir partout des relations.

Par l'exploitation du marché mondial, la bourgeoisie donne un caractère cosmopolite à la production et à la consommation de tous les pays. Au grand désespoir des réactionnaires, elle a enlevé à l'industrie sa base nationale. Les vieilles industries nationales ont été détruites et le sont encore chaque jour. Elles sont supplantées par de nouvelles industries, dont l'adoption devient une question de vie ou de mort pour toutes les nations civilisées, industries qui n'emploient plus des matières premières indigènes, mais des matières premières venues des régions les plus lointaines, et dont les produits se consomment non seulement dans le pays même, mais dans toutes les parties du globe. A la place des anciens besoins, satisfaits par les produits nationaux, naissent des besoins nouveaux, réclamant pour leur satisfaction les produits des contrées et des climats les plus lointains. A la place de l'ancien isolement des provinces et des nations se suffisant à elles-mêmes, se développent des relations universelles, une interdépendance universelle des nations. Et ce qui est vrai de la production matérielle ne l'est pas moins des productions de l'esprit. Les œuvres intellectuelles d'une nation deviennent la propriété commune de toutes. L'étroitesse et l'exclusivisme nationaux deviennent de jour en jour plus impossibles ; et de la multiplicité des littératures nationales et locales naissent une littérature universelle.

Par le rapide perfectionnement des instruments de production et l'amélioration infinie des moyens de communication, la bourgeoisie entraîne dans le courant de la civilisation jusqu'aux nations les plus barbares. Le bon marché de ses produits est la grosse artillerie qui bat en brèche toutes les murailles de Chine et contraint à la capitulation les barbares les plus opiniâtrement hostiles aux étrangers. Sous peine de mort, elle force toutes les nations à adopter le mode bourgeois de production ; elle les force à introduire chez elles la prétendue civilisation, c'est-à-dire à devenir bourgeoises. En un mot, elle se façonne un monde à son image.

La bourgeoisie a soumis la campagne à la ville. Elle a créé d'énormes cités ; elle a prodigieusement augmenté la population des villes par rapport à celles des campagnes, et, par-là, elle a arraché une grande partie de la population à l'abrutissement de la vie des champs. »

Au XXe siècle, La mondialisation militaire vue des États-Unis : répartition géographique du commandement Interarmées de Combat. Cette présence globale permettant la projection de la puissance armée, sous la forme la plus adaptée à l'action requise par la géostratégie et la tactique, forme la base de l'ensemble des interventions militaires depuis 1947. Ce déploiement contribue pour beaucoup pour l'opinion publique mondiale dans la perception d'un Empire américain.

Les débuts du xxe siècle sont marqués par une relative méfiance à l'égard des échanges mondiaux, entraînant le repli de nombreux pays sur eux-mêmes au détriment du processus de mondialisation³⁰. Néanmoins, jusqu'en 1913, on a pu parler de "première mondialisation". Le phénomène commence dans le secteur où les échanges étaient les plus importants, celui de flux humains. En mettant en place des quotas à l'immigration (1911 pour les asiatiques, 1921 pour les autres populations), les États-Unis arrêtent brutalement le flux le plus important, tandis que les révolutions russes privent l'Europe d'un important

partenaire commercial et financier.

Cependant les flux commerciaux et financiers redeviennent très importants dans les années 1920 et augmentent rapidement de 1924 à 1929 dans un contexte de libre échange, dépassant le niveau de 1913. La Bourse de Wall-Street, la plus importante, connaît l'euphorie jusqu'à début septembre 1929, puis le krach.

Les banques américaines rapatrient alors leurs capitaux d'Allemagne et d'Autriche, entraînant une mondialisation de la crise. L'attentisme du président républicain Hoover ("Wait and See") ne permet pas de contrer l'extension de la crise et du chômage : un quart de la population active aux États-Unis, un tiers en Allemagne en 1932.

La plupart des pays érigent alors d'importantes barrières douanières dans le but de protéger leur économie dès le début des années 1930. Ce brusque cloisonnement des échanges matériels et financiers serait un facteur essentiel d'extension de la crise des années 1930, particulièrement pour les pays les plus dépendants. Il marque le point d'arrêt quasi total de la mondialisation. Le rejet de ce processus dépasse alors le simple plan économique pour s'étendre à la politique, avec l'effondrement de la Société des Nations et un refus des cultures étrangères et des étrangers eux-mêmes qui tourne souvent à la xénophobie.

Si le début du XXe siècle freine la mondialisation, la deuxième moitié du XXe relance et accélère ce processus. Après 1945, celui-ci reprend, de manière très inégale en fonction des domaines. Les politiques de reconstruction en Europe occidentale qui enclenchent « les 30 glorieuses » sont keynésiennes, interventionnistes et souvent protectionnistes, à l'image des États-Unis de Roosevelt qui sont devenus la superpuissance mondiale. La mise en place du bloc soviétique puis les décolonisations limitent aussi la portée des échanges de biens et de services. La mondialisation s'inscrit alors plutôt dans la création d'organisations internationales, ONU, Banque mondiale, FMI ou GATT, ainsi que dans la généralisation des produits de la culture des États-Unis, en particulier le cinéma. La mise en place du marché commun entre d'abord six pays d'Europe occidentale décidée par le Traité de Rome de mars 1957 va relancer la libéralisation des échanges. Mais cette libéralisation reste insuffisante pendant toute la période des trente glorieuses (1945- 1973) et n'a retrouvé son niveau du début du siècle que vers 1970 pour deux raisons³¹. D'une part, la libre circulation des marchandises, des services, des capitaux et des hommes a été bloquée par le régime des changes fixes mis en place par les autorités monétaires qui ne se sont libéralisés qu'à partir de 1959³¹. D'autre part, les recommandations du GATT (qui est devenu l'actuelle OMC) ont été appliquées partiellement et la levée des contraintes commerciales n'est devenue effective que vers 1968 à l'intérieur des six pays signataires du traité de Rome³¹. Pour Pascal Lamy, l'invention du conteneur en 1958 puis Internet sont aussi à l'origine de la mondialisation actuelle^{32,33}. Alors que le terme est déjà utilisé, ce n'est que vers 1971 que les échanges de biens retrouvent, en part du PIB mondial, leur niveau de 1910 et que reprend véritablement la mondialisation économique. Appuyée sur la baisse des coûts de transport, celle-ci désigne essentiellement le développement des échanges en biens manufacturés entre pays riches et nouveaux pays industrialisés (Corée du Sud, Taïwan, Brésil, Argentine...), qui représentent

80 % du commerce mondial. Au sein du COMECON, la planification favorise de même d'importants échanges de biens, mais beaucoup moins importants, largement isolés du reste du monde.

Au début des années 1980, de vastes zones géographiques (Afrique, essentiel de l'Asie) ainsi que les secteurs primaires (agriculture) et tertiaires (services) restent hors du processus de mondialisation économique, tandis que les flux de population restent faibles. Par ailleurs, l'amélioration des flux d'informations ainsi que l'assouplissement des lois portant sur l'investissement étranger favorisent la mise en place de marchés financiers d'échelle internationale³⁴. Pascal Lamy estime que l'autre invention majeure à l'origine de la mondialisation est internet et notamment son développement commercial à partir des années 1990³².

En 1989, après la chute du Mur de Berlin, Francis Fukuyama annonce la « fin de l'Histoire ». Plus personne n'ose remettre en cause la mondialisation et le système économique néolibéral. Pourtant, dès les années 1990, les premiers mouvements de contestation apparaissent. Cette opposition prend pour cible les grands sommets organisés par les institutions internationales. Les manifestations de Seattle seront le point d'orgue de cette mobilisation qui s'achève avec la crise/le krach des Subprime en 2007. À la suite de la crise économique de 2008 et aux cures d'austérité qui ont suivi, la mondialisation et le modèle néolibéral font l'objet de critiques de plus en plus virulentes³⁵ par des groupements comme Les Indignés ou Occupy Wall Street.

Cette mondialisation est donc le fruit de choix idéologiques et politiques. Il y avait d'autres mondialisations possibles et il reste des utopies mondiales alternatives encore réalisables aujourd'hui.

En effet, il existe d'autres modèles de fonctionnement, comme le zapatisme au Mexique, un territoire entier géré de manière horizontale, décentralisée et autonome. La propriété est partagée et ce sont les habitants qui décident eux-mêmes de leur avenir politique. C'est un des seuls havres anticapitalistes qui existe encore aujourd'hui. Ce modèle est un contrepoint à la mondialisation par son aspect de gestion locale de la production, de la distribution et de la décision politique. D'autres modèles sont évoqués sans parfois avoir d'existence concrète, comme le concept du juste-échange qui remplacerait celui de libre-échange. Ce dernier met en concurrence, sans aucun aménagement, des petites entreprises avec des multinationales, ce qui évidemment, favorise les acteurs dominants du marché. Ceux-ci peuvent aisément écraser ou avaler leurs concurrents, cette politique agressive étant même encouragée. Dans le juste-échange³⁶, l'idée est de baser l'échange commercial sur la coopération des différentes entreprises en vue d'amorcer une transition climatique.

Débat sur la mondialisation

Aussitôt que la mondialisation s'est imposée comme phénomène planétaire, deux conceptions, « unitaire » et « conflictuelle et plurielle » s'affrontent autour de l'explication de ce phénomène.

Conception unitaire

Selon la conception unitaire, la mondialisation évoque la notion d'un monde uni, d'un monde formant un village planétaire, d'un monde sans frontières. Ceci dans une approche géographique, idéologique ou

économique. Cette conception est soutenue au moins en partie par des organisations internationales ou institutions internationales (notamment le FMI, l'OMC et autres), par le courant idéologique notamment du mondialisme. Elle est également partagée par quelques analystes.

Définir la mondialisation comme l'unification du monde signifie qu'il est question de l'interpénétration des cultures, des technologies et des économies (intégration dans l'économie mondiale). De ce fait, les expressions comme culture mondiale ou civilisation mondiale, gouvernance mondiale, économie mondiale, voire citoyenneté mondiale sont de plus en plus utilisées.

La conception qui définit la mondialisation comme l'unification du monde contient par ailleurs une position intellectuelle qui prône plus d'ouverture pour arriver à une paix mondiale, et pour certains auteurs une suppression totale des frontières. En revanche, même si cette conception présenterait l'avantage de créer dans l'homme le germe de l'espoir, elle resterait cependant restrictive dans la mesure où elle négligerait les autres manifestations de la mondialisation.

Conception conflictuelle et pluraliste

Opposée à la conception unitaire, la conception conflictuelle et pluraliste considère la forme actuelle de la mondialisation comme une source de nos problèmes. Elle met en avant une approche de coopération plutôt que de mise en concurrence, qui est le principe de base de la forme actuelle de la mondialisation. Les partisans de cette conception se situent notamment dans les courants altermondialistes et antimondialiste. Elle est également partagée par quelques analystes indépendants. Les problèmes que pose cette approche de la mondialisation sont ceux de l'hétérogénéité, de l'incompatibilité, de la fragmentation et de l'intégration, de l'ordre et du désordre, de l'inégalité, de l'exclusion et de la solidarité, de la domination, de l'exploitation, des affrontements idéologiques et des relations humaines qui sont souvent régies par des rapports de force.

Cette conception présenterait selon ses tenants l'avantage d'appréhender un peu plus clairement les éléments divers de ce phénomène aux multiples aspects alors que la première s'articulerait autour d'un seul point de vue. Du fait d'être défendue par les altermondialistes, cette conception est généralement vue comme une théorie économique et sociale proche du socialisme, notamment parce qu'elle prend la défense des plus pauvres. La vision de l'alter mondialisme est davantage de coopération que de mise en concurrence des populations.

D) Les États face à la mondialisation

A) La souveraineté des États limitée par la mondialisation ?

- Parmi les acteurs de la mondialisation, on a souvent tendance à considérer que les États sont ceux qui perdent le plus de pouvoir d'action. En effet, les États ne maîtrisent pas l'ensemble des flux qui ont lieu au sein de leurs territoires.

- On peut prendre l'exemple des flux financiers dans le cadre de la récente crise de la dette, ou encore celui des flux humains, avec l'arrivée en Europe du Sud de nombreux migrants clandestins provenant de la

rive sud de la Méditerranée, sans que les États semblent pouvoir maîtriser ce phénomène. Ce sont des flux non métrisables.

- État est également de plus en plus conditionné par des contraintes externes venant d'autres acteurs de la mondialisation.

- Ainsi, dans le cadre des organisations internationales, les États doivent composer avec leurs partenaires. C'est le cas au sein de l'UE, où la Grande-Bretagne souhaite une révision des tarifs de la PAC qui lui coûte cher, et qui profite essentiellement à l'agriculture française.

- Dans le cadre de l'OPEP, la négociation des tarifs impose parfois à certains États membres des mesures pénalisantes. Les acteurs de la gouvernance économique mondiale comme le FMI ont également un rôle important et peuvent contrôler l'action économique des États.

- Les FTN (firmes transnationales) pèsent aussi très lourd dans les décisions prises par les États, et notamment dans les pays en voie de développement.

- Dans une éco mondialisée, les États semblent des constructions obsolètes et dépassées. Les firmes transnationales exercent leur pouvoir éco sur l'ensemble de la planète et profitent des abaissements des barrières douanières conclus dans le cadre du GATT, puis de l'OMC.

- Les États ont moins de prise sur les questions éco, qui sont de plus en plus traitées au sein d'organisations internationales (OMC, FMI, Banque mondiale).

- Grâce aux technologies modernes de communication (Internet, téléphonie mobile), les flux d'info sont devenus très difficiles à contrôler, malgré les tentatives pour ériger des « barrières virtuelles ».

B) Les États demeurent des acteurs clés de la mondialisation

- Malgré cela, le rôle des États important dans la mondialisation. Les États sont toujours souverains en matière monétaire et douanière. Ils peuvent ainsi infléchir les flux de marchandises ou les flux financiers. La Chine maintient artificiellement une monnaie faible pour favoriser ses exportations.

- Certains États ont constitué d'importants fonds souverains qui leur permettent de disposer d'un pouvoir d'investissement. C'est le cas des pétromonarchies comme le Qatar, qui multiplie les investissements en France, mais surtout des Émirats arabes unis, avec 750 milliards de dollars investis.

- Les États disposent également de la puissance pol et militaire. Ce sont deux atouts fondamentaux. Les EU imposent un embargo à Cuba depuis 1962. Ils peuvent utiliser l'« arme alimentaire » pour limiter les approvisionnements en produits agricoles d'un pays, ou encore frapper militairement un État considéré comme hostile, tel l'Irak en 2003 lors de la seconde guerre du Golfe. Un État peut aussi décider de se fermer à certains aspects de la mondialisation, comme le montre le cas extrême de la Corée du Nord.

- Attribut essentiel de la souveraineté, la fonction militaire continue d'assurer aux États un rôle

géopol majeur : interventions américaines et européennes en Afghanistan (2001), en Irak (2003), en Libye (2011).

- Sur le plan éco, les États les plus riches ont initié le processus de libéralisation des échanges dès 1945. Ils conservent ce rôle en imposant leurs règles au sein des organisations internationales et des organes de gouvernance mondiale (OMC, FMI, G8).

C) **Vers des associations entre États**

- Si elles limitent parfois leur pouvoir, les associations entre États peuvent aussi permettre à ces derniers de peser plus lourd sur la scène internationale. C'est le cas du point de vue éc : la création de l'euro, malgré la crise actuelle, a renforcé la présence de l'UE dans le cadre des échanges financiers.

- À l'échelle mondiale, l'ONU et ses différentes agences spécialisées, comme la Banque mondiale ou encore la FAO, peuvent aussi accroître le poids des États en les associant entre eux, comme par exemple pour constituer des forces d'intervention de maintien de la paix ou organiser des politiques de coopération. - Certaines ont pour unique ambition de faciliter le commerce et les investissements et correspondent à une vision très libérale du rôle de l'Etat : les

associations de coopération (APEC), les zones de libre-échange (Alena) qui abaissent les droits de douane.

- D'autres voient les Etats membres adopter des pol communes : les unions douanières dont les membres adoptent une politique commerciale commune (Mercosur), les marchés communs (qui laissent circuler librement les hommes et les capitaux), les unions économiques (UE).

- Les sommets du G8, du G20 ou le forum de Davos, mais aussi les sommets de responsables de gouvernement des grandes aires d'intégration économiques régionales jouent un rôle essentiel dans l'organisation actuelle du monde.

II) **Les frontières : barrières ou lieux d'échanges dans l'espace mondial**

A) **Les frontières ouvertes**

- Signe de la souveraineté des États, les frontières sont des enjeux dans le cadre de la mondialisation et leur rôle peut être débattu. Sont-elles de plus en plus ouvertes, ce qui tendrait à prouver que la mondialisation s'intensifie, ou bien de plus en plus fermées, ce qui montrerait au contraire que les États peuvent maintenir des barrières et que la mondialisation n'est pas inéluctable.

- En effet, un certain nombre de frontières s'ouvrent de plus en plus, avec des conséquences territoriales de part et d'autre. Dans le cadre de l'espace Schengen, certains États de l'UE n'exercent plus aucun contrôle aux frontières internes depuis 1995. Ce cas reste toutefois exceptionnel.

- L'ouverture de certaines frontières a favorisé la valorisation de certains territoires, permettant la création de nouveaux flux. C'est le cas de la frontière entre la Russie et la Chine, le long du fleuve Amour, depuis les années 1991. Des flux de matières premières s'accroissent de la Sibérie vers la

Chine, des flux migratoires et d'investissement de la Chine vers la Sibérie.

- Les frontières s'affirment comme des interfaces actives au sein de l'espace mondial. Des dynamiques transfrontalières se mettent ainsi en place entre les États-Unis et le Mexique, et des Eurorégions s'organisent comme SarLorLux entre les régions de la Sarre, de la Lorraine et le Luxembourg.

B) Les frontières fermées

- En revanche, certaines frontières demeurent fermées pour des raisons politiques ou éco. C'est le cas de la frontière entre Israël et le territoire palestinien de Gaza, ou entre la Corée du Nord et la Corée du Sud depuis la fin de la guerre de Corée en 1953.

- Il existe des cas où des murs ont même été construits, comme dans certaines zones entre Israël et les territoires palestiniens de Cisjordanie. Les EU ont fait de même, pour s'opposer aux flux migratoires clandestins provenant du Mexique. C)

Des frontières sélectives

- Les frontières, discontinuités juridiques et politiques, ont tendance à contrôler de plus en plus les flux humains. Cela est vrai lorsqu'elles mettent en contact pays riches et pays pauvres.

- Un certain nombre de frontières s'organisent donc comme des points de passage sélectifs entre différents flux. C'est le cas de la frontière entre les États-Unis et le Mexique. Du point de vue des flux humains, la frontière est fermée aux migrants clandestins du Mexique vers les États-Unis, mais ouverte aux flux économiques. UE, qui promeut la libre circulation des hommes au sein de l'espace Schengen, renforce les contrôles sur ses frontières extérieures.

- Conséquences spatiales sont dissymétriques le long des frontières, ce qui remet en cause l'idée d'une mondialisation qui unifierait les différents espaces. Ainsi, le long de la frontière entre les États-Unis et le Mexique, les « villes jumelles » comme San José et Tijuana sont plus peuplées du côté mexicain. Les « entreprises jumelles » localisent leurs bureaux aux États-Unis et leurs usines (« maquiladoras »), au Mexique.

- L'étude des frontières montre que processus de mondialisation est plus complexe qu'un simple accroissement des flux et que des logiques autres qu'économiques organisent aussi l'espace mondial.

Fondée sur un abaissement des barrières douanières, la mondialisation renforce le rôle des États les plus puissants. La mondialisation voit toutefois ses effets nuancés du fait du redéploiement des forces qui lui font contrepoids. En effet, la fragmentation des territoires et la multiplication des frontières en travers la mondialisation.

Les frontières sont un élément fondamental dans la définition d'un État. En effet, celui-ci est formé de trois composantes qui sont :

- une population stable,
- sur un territoire délimité par des frontières reconnues, - avec un gouvernement souverain.

C'est une définition relativement récente car pendant tout le Moyen âge et une bonne partie de l'époque moderne, la notion de frontière n'existait pas. Les termes utilisés à l'époque étant « limites », « marches », « bornes », qui sont beaucoup plus flous. C'est essentiellement au cours du 19^e siècle que la frontière comme tracé linéaire s'est imposée, et c'est sous cette forme qu'elle est aujourd'hui remise en question sous les coups de la mondialisation.

Problématique : En affaiblissant le rôle des États, la mondialisation fait-elle disparaître les frontières ?

1. La mondialisation affaiblit les frontières

a. Les frontières sont soumises aux critiques du libéralisme

Le libéralisme, qui porte le slogan « laisser faire, laisser passer », critique les frontières :

- **au niveau économique**, car elles nuiraient au bon fonctionnement du marché mondial en empêchant la libre concurrence par le protectionnisme.
- **au niveau politique**, car elles entraveraient les libertés fondamentales, comme la libre circulation des personnes et des idées. Il est vrai qu'a contrario les régimes dictatoriaux ont toujours été très vigilants à la fermeture, quasi étanche, de leurs frontières (la Corée du Nord par exemple).

b. **L'affaiblissement économique des frontières** est net

On peut constater que sur le long terme, les frontières économiques se sont effacées :

- au niveau commercial, les droits de douanes ont chuté au 20^e siècle, passant de 52 % aux États-Unis dans les années 1930, à moins de 5 % aujourd'hui ;
- au niveau financier, avec la fin du contrôle des changes, adoptée quasiment partout dans le monde ;
- au niveau industriel, avec les délocalisations et les stratégies mondiales des FMN (firmes multinationales) ;
- au niveau monétaire, avec l'apparition de l'euro.

2 La notion de ville mondiale

La notion de ville mondiale est antérieure aux classements publiés ces dernières années par différentes institutions savantes ou commerciales.

- Elle apparaît en particulier dans l'œuvre de l'historien français Fernand Braudel (1902-1985) sous le nom de « ville-monde »¹ : « les informations, les marchandises, les capitaux, les crédits, les hommes, les ordres, les lettres marchandes y affluent et en repartent ». La puissance d'une « ville-monde » ou « super-ville » s'exerce sur une partie de l'espace terrestre appelée « économie-monde ».
- La mondialisation, c'est-à-dire la formation d'une seule économie-monde à l'échelle du monde, confère à la « ville-monde » une puissance planétaire.
- L'urbaniste britannique Sir Peter Hall (en) définit une ville mondiale comme un lieu où « est menée une part tout à fait disproportionnée des affaires les plus importantes du monde »³. Peter Hall s'intéresse alors surtout aux villes des pays industrialisés, en forte croissance démographique à l'époque. La notion est reprise par le planificateur urbain américain John Friedman (en).
- La sociologue et économiste néerlandaise Saskia Sassen introduit la notion de « ville globale »⁵ en retenant essentiellement des critères économiques et financiers (capitalisations boursières) pour les définir.
- Pour la géographe Cynthia Ghorra-Gobin, les expressions « ville mondiale » et « ville globale » ne sont pas équivalentes⁶.—La première qualifierait le rôle historique de la ville, son influence culturelle à long terme, tandis que la seconde désignerait la capacité de la ville à s'insérer dans les flux et les réseaux d'échanges mondialisés.

Une ville mondiale présente les caractères suivants :

- Elle concentre des fonctions de commandement économique (sièges directionnels des firmes transnationales, services supérieurs aux entreprises, institutions de la gouvernance économique mondiale), regroupe des acteurs de la mondialisation, lesquels organisent la division du travail à l'échelle internationale.
- Elle regroupe des fonctions de formation et de recherche, contribue à l'innovation et constitue un marché de consommation des produits innovants ;
- Elle rassemble des infrastructures de transport et de communication, dispose d'une bonne accessibilité à l'échelle mondiale ;
- Elle polarise des flux de toutes natures : flux de marchandises et de capitaux, flux d'informations et humains ;
- Elle contribue à la mondialisation et celle-ci contribue à la façonner (tertiarisation, verticalisation, et ségrégations) ;...

1-1 La course à la verticalité

Apparus à la toute fin du XIX^e siècle, les gratte-ciel ont d'abord été l'apanage de quelques grandes villes américaines, avant que l'Europe n'entre dans la course à la hauteur. Aujourd'hui, la compétition a changé de rivages, la prolifération de tours construites en Asie et les records de hauteur détenus par le Moyen-Orient bouleversant la carte des villes verticales. Réponse à la croissance urbaine mais, plus encore, symbole de richesse et de pouvoir, le gratte-ciel est un outil marketing qui, par l'image qu'il projette, continue d'incarner la ville moderne. Curieusement malgré les coûts qu'il induit – de construction comme d'entretien – et alors que l'époque se prête plus volontiers aux discours sur le développement durable et la ville verte, il semble triompher de l'essoufflement du capitalisme mondial. »

3-Les façades maritimes

Selon la théorie géographique développée par André Vigiarié, un port forme une interface (une zone de contact) entre un *Hinterland* (notion allemande pour désigner l'« arrière-pays » terrestre) et un *Foreland* (notion anglaise désignant l'« avant-pays » au-delà des mers). Cette théorie est applicable non seulement au cas d'un port de façon isolée, mais aussi à tout un groupe de ports formant une interface littorale : l'hinterland de cette façade est alors partagé.

Les ports d'une façade maritime peuvent se spécialiser pour assurer une complémentarité entre eux, ou à cause de leur concurrence mutuelle. Cette spécialisation peut concerner un secteur économique (le port de Houston est par exemple spécialisé dans la pétrochimie) ou une fonction de *hub* (« moyeu » en anglais).

2-1 Répartition en façades

➤ Façades nord-américaines

Les ports nord-américains peuvent se répartir en trois ou quatre grandes façades (*Seaboard*), selon qu'on considère l'ensemble que forment les Grands Lacs et l'axe du Saint-Laurent comme fluvial ou maritime. Une autre approche est de répartir les ports en groupes plus petits (*range* : « rangée »):

➤ **façade de l'Atlantique :**

✓ range du Nord-Est (ports de Boston, de New York, de Philadelphie, de Baltimore, d'Hampton Roads, etc.) ;

✓ range du Sud-Est (ports de Wilmington, de Charleston, de Savannah, etc.) ;

✓ range de Floride (ports de Palm Beach, Port Everglades, de Miami, de Tampa, etc.) ;

➤ **façade du golfe du Mexique :**

- ✓ range Texas – Louisiane (ports de Houston, du Sud de la Louisiane, de Corpus Christi, de Bâton-Rouge, de Lake Charles, de Beaumont, etc.) ;
- ✓ groupe mexicain (ports d'Altamira, de Tampico, de Veracruz, de Coatzacoalcos, de Paraíso (es), etc.) ;
- ✓ Main Street America :
- ✓ range des Grands Lacs (ports de Duluth, de Chicago, d'Ashtabula, etc.) ;
- ✓ groupe québécois (ports de Montréal, de Québec, etc.) ;
- **façadedu Pacifique :**
- ✓ range de Californie (ports de San Diego, de Los Angeles, de Long Beach, de San Francisco, d'Oakland, etc.) ;
- ✓ range du Nord-Ouest (ports de Vancouver, d'Everett, de Seattle, de Tacoma, de Portland, etc.).
- **Façades asiatiques**
- Le développement des pays de l'Asie de l'Est (ou Asie d'Extrême-Orient) a entraîné la constitution de plusieurs façades maritimes :
- ✓ □ façade chinoise, le plus souvent subdivisée en quatre ou cinq groupes : o bordure de la mer Jaune (ports de Tianjin, de Qingdao, de Qinhuangdao, de Dalian, de Yingkou, de Tangshan, de Lianyungang, etc.) ;
- ✓ delta du Yangzi Jiang (ports de Shanghai, de Ningbo, de Zhoushan, etc.) ;
- ✓ île de Taïwan (ports de Kaohsiung, de Taichung, de Taoyuan, de Keelung, etc.) ;
- ✓ groupe du Fujian (ports de Xiamen, de Quanzhou, de Putian, de Fuzhou, etc.) ;
- ✓ embouchure du Zhu Jiang (ports de Guangzhou, de Hong Kong, de Shenzhen, de Yantian, etc.) ;
- ✓ range malais (ports de Singapour, Port Klang, de Tanjung Pelepas, de Laem Chabang, de Malacca, de Johor, etc.) ;
- ✓ façade coréenne (ports de Busan, d'Ulsan, d'Inchon, de Gwangyang, de Daesan, etc.) ;
- **façade japonaise :**
- ✓ groupe de la baie de Tokyo (ports de Chiba, de Yokohama, de Tokyo, de Kawasaki, d'Ichihara, de Yokosuka, etc.) ;
- ✓ groupe de la baie d'Ise (ports de Nagoya, de Tahara, de Yokkaichi, de Chita, etc.) ;
- ✓ groupe de la baie d'Osaka (ports d'Osaka, de Kōbe, de Sakai, etc.) ;
- ✓ groupe de la mer intérieure (ports de Himeji, de Mizushima, de Hiroshima, d'Ube, etc.) ;
- ✓ groupe du Nord de Kyūshū (ports de Kitakyūshū, de Fukuoka, de Nagasaki, etc.).
- **Façades européennes**

Les ports européens se répartissent en six façades :

❖ **Nord-Europe :**

- ✓ groupe oriental (ports de Hambourg, de Bremerhaven et de Wilhelmshaven) ;
- ✓ groupe du « delta d'or » (ports de Rotterdam, d'Anvers, d'Amsterdam, de Flessingue, de Terneuzen, de Gand et de Zeebruges) ;
- ✓ o groupe occidental (ports de Dunkerque, du Havre et de Rouen) ;
- ✓ Ouest-Méditerranée (ports de Marseille, d'Algésiras, de Valence, de Gênes, etc.) ;
- ✓ îles Britanniques (ports de Felixstowe, de Grimsby and Immingham, de Londres, de Milford Haven, etc.) ;
- ✓ Est-Méditerranée (ports de Novorossiisk, de Constanța, du Pirée, d'Avçılar, etc.) ;
- ✓ Baltique (ports de Primorsk, de Saint-Pétersbourg, de Göteborg, de Gdansk, etc.) ;
- ✓ Atlantique (ports de Saint-Nazaire, de Bordeaux, de Bilbao, de Sines, etc.).

2-2 Classement des principales façades

- ✓ Il y a trois méthodes pour classer les ports et les façades :
- ✓ soit en se basant sur le trafic total (entrant et sortant) exprimé en tonnes ;
- ✓ soit en se basant sur la valeur totale des marchandises échangées ;
- ✓ soit en comptabilisant seulement le trafic de conteneurs, exprimé en EVP.

4 Rapports entre marché et finance

La finance de marché est le secteur de la finance qui concerne le fonctionnement et les opérations sur les marchés financiers. Elle recouvre tout ce qui touche :

- ❖ aux émissions, opérations et transactions portant sur des titres de placement et de financement et sur leurs dérivés :
 - ✓ dans le cadre d'une bourse des valeurs,
 - ✓ mais aussi celles de gré à gré, par offre publique, par l'épargne, par les banques ou autres organismes,
 - ✓ et celles sur d'autres marchés que celui des actifs financiers : devises, taux d'intérêts, matières premières ;
- ❖ à l'évaluation des prix potentiels et des risques de ces divers actifs de placement, de couverture ou de spéculation.

La finance de marché se situe au carrefour des marchés financiers, des institutions financières et des instruments financiers. Les marchés financiers sont à la fois des marchés de gros et de détail, dont les participants sont des institutions financières (banques centrales, banques d'investissement, sociétés de gestion d'actifs, investisseurs institutionnels, assureurs, hedge funds), des sociétés (comme émetteurs, sur le marché primaire, ou comme investisseurs), et enfin les particuliers qui échangent entre eux par le

biais de la banque de détail, elle aussi impliquée dans ces activités de gestion de fonds, des instruments financiers répondant à différents besoins comme la Couverture de risque, l'arbitrage ou la spéculation. La finance de marché comporte intrinsèquement des risques financiers qu'il convient de mesurer et d'évaluer afin de définir des stratégies d'investissement.

Reference bibliographique

Chardonnet J., 1953, Les grands types de complexes industriels, Armand Colin.

Charlot S., C. Dujardin, F. Goffette-Nagot, N. Havet et M. Sibidé, 2012, Accès à l'emploi dans les territoires de la politique de la ville, DARES.

Cheshire P. C. et C. A. Hilber, 2008, « Office Space Supply Restricti

Davezies L., 2007, Croissance sans développement en Île-de-France, Rapport Caisse des Dépôts et Consignations.

Duranton G., 2014, « The Urbanization and Development Puzzle », In Shahid Yusuf (ed.), The Buzz in Cities: New Economic Thinking, The Growth Dialogue, Washington DC, 1-19.

Géographie économique et territoire

Introduction

L'intensification des échanges au niveau international, c'est-à-dire la mondialisation, laisse apparaître une hiérarchie des territoires en fonction de leur intégration dans cette mondialisation.

Plusieurs facteurs permettent l'intégration ou l'exclusion dans les échanges internationaux.

Trois zones économiques, l'Amérique du Nord, l'Europe et l'Asie de l'Est, polarisent les échanges internationaux. À ces territoires s'ajoutent les pays émergents qui prennent une place de plus en plus importante dans les flux mondiaux. Mais de nombreux États sont à l'écart de la mondialisation et n'ont qu'un poids marginal dans les échanges internationaux.

Les mers et les océans sont des endroits stratégiques de la mondialisation. Ils regorgent de nombreuses ressources (énergétiques, minérales, halieutiques) et sont de plus en plus utilisés pour le transport des marchandises.

Les Nations unies ont défini un droit de la mer, mais il est incomplet. De nombreuses revendications portent sur un agrandissement des Zones économiques exclusives (ZEE). L'importance accrue des mers et des océans dans le processus de mondialisation fait de ces espaces des zones très convoitées. Le contrôle des espaces maritimes est à l'origine de tensions entre les États et a pour conséquences une militarisation ainsi que des dégâts environnementaux.

I Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation

A Les facteurs d'insertion et d'exclusion des territoires

1 Les facteurs d'insertion

La mondialisation est le phénomène d'ouverture des économies nationales sur le marché mondial.

Cependant, à différentes échelles, les territoires sont inégalement intégrés à ce phénomène. Il existe en effet des facteurs d'insertion et des facteurs d'exclusion des territoires :

- ❖ Il faut avant tout un haut niveau de développement économique et social. Cela permet aux entreprises qui s'installent de bénéficier de nombreux débouchés pour leurs produits et d'une bonne qualité de vie pour leurs employés.
- ❖ L'accessibilité est également primordiale. Un territoire doit pouvoir offrir de bonnes infrastructures de transport comme des routes ou des plateformes multimodales, et une bonne connexion au réseau Internet. La présence de hubs est un atout supplémentaire.

❖ Pour attirer les firmes transnationales, un territoire doit disposer d'avantages comparatifs. Ainsi, une main-d'œuvre qualifiée est attractive et permet le développement des activités de recherche et de développement. Au contraire, une main-d'œuvre peu diplômée et peu coûteuse peut attirer les unités de production.

❖ La stabilité politique d'un pays est aussi un facteur d'attraction des firmes multinationales. Tous ces avantages cumulés créent une dynamique positive qui permet l'accumulation des richesses et renforcent l'attractivité, et par conséquent l'insertion d'un territoire dans la mondialisation.

2 Les facteurs d'exclusion

À l'inverse, les facteurs d'exclusion de la mondialisation sont tous liés au mal-développement.

En effet, les pays souffrant de mal-développement cumulent les facteurs répulsifs :

❖ Les infrastructures de transport insuffisamment développées sont nuisibles au développement de l'activité économique.

❖ L'instabilité politique et la corruption constituent des risques que veulent éviter les firmes transnationales dans leurs investissements.

❖ L'extrême pauvreté, le manque d'équipements, une faible représentation des classes moyennes et aisées n'intéressent pas les firmes transnationales à la recherche de marchés riches.

Une dynamique négative se met alors en place : les États sont exclus de la mondialisation à cause de leur mal-développement et cette exclusion renforce leur mal-développement.

Plusieurs moyens permettent de sortir de cette logique d'exclusion :

❖ Accueillir les délocalisations des grandes entreprises, comme le fait le Vietnam.

❖ Attirer des touristes étrangers, comme le fait l'Éthiopie par exemple.

❖ Exploiter des ressources prisées, tendre vers la stabilisation politique ou lutter contre la corruption sont autant de facteurs qui permettent aux pays de s'intégrer dans les échanges mondiaux et d'attirer les firmes transnationales.

B Les pôles de la mondialisation

1 La multiplication des pôles

Parce qu'ils cumulaient les facteurs d'inclusion, certains espaces sont devenus des pôles de la mondialisation.

À l'origine, on identifiait trois grands pôles de la mondialisation. Apparue dans les années 1980, le terme de « Triade » sert à désigner ces trois pôles : l'Amérique du Nord, c'est-à-dire les États-Unis et le Canada, l'Europe de l'Ouest et le Japon. Avec la montée en puissance des pays émergents, on assiste désormais à la mise en place d'une multipolarité et le concept de Triade est désormais moins pertinent. On lui préfère l'expression « Triade élargie », intégrant ainsi la Chine dans le pôle Asie de l'Est avec le Japon et la Corée du Sud.

Toutefois, ces trois grands pôles de l'économie restent les principaux acteurs et centres d'impulsion de la mondialisation. La Triade élargie est à l'origine de 75 % du PIB mondial. Elle concentre

les sièges sociaux des firmes transnationales dont 80 % ont leur siège dans un pays du Nord, ainsi que les fonctions de commandement politique.

Par ailleurs, le poids des pays émergents dans l'économie mondiale a gagné en importance :

❖ Ils représentent depuis quelques années une partie croissante du PIB mondial et du commerce international.

❖ Selon le FMI, le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud (les BRICS) sont l'origine de 60 % de la croissance économique mondiale.

2 L'archipel métropolitain

À une échelle plus locale, ce sont certaines métropoles qui sont au cœur de la mondialisation.

New York, Tokyo, Londres et Paris sont les premières métropoles mondiales. Elles sont aussi nommées des villes-mondes ou villes globales.

Le nombre d'habitants est insuffisant pour caractériser une métropole mondiale. Toutes les mégapoles, c'est-à-dire les agglomérations de plus de 10 millions d'habitants, ne sont pas des métropoles mondiales. Pour qu'une ville soit considérée comme une métropole mondiale, il faut qu'elle exerce un rayonnement d'envergure internationale, qu'elle possède une capacité à influencer le monde.

Les métropoles sont des centres de commandement mondiaux, elles concentrent les pouvoirs dans tous les domaines :

❖ Dans le domaine de la production et des services, elles accueillent les sièges sociaux des grandes entreprises multinationales. Ainsi, Tokyo et l'agglomération parisienne tiennent respectivement les 1^{re} et 2^e places dans le nombre de sièges sociaux d'entreprises.

❖ Dans le domaine financier, les banques et les grandes places boursières sont des acteurs-clés des grandes métropoles. Par exemple, New York possède la première bourse au monde.

❖ Dans le domaine de l'enseignement et de la recherche, les métropoles disposent d'universités prestigieuses et de centres de recherche technologique avancée.

❖ Dans le domaine politique, les organismes internationaux sont basés dans les grandes métropoles mondiales. À New York, on retrouve le siège de l'ONU et de l'Unicef, à Paris le siège de l'Unesco.

❖ Dans les domaines de l'innovation culturelle et de la mondialisation, les grandes métropoles sont les lieux d'impulsion des modes, aussi bien vestimentaires que musicales ou artistiques. New York a influencé de nombreux courants comme le hip-hop, Paris est réputée mondialement dans le domaine des produits de luxe et Tokyo a développé la culture manga et les jeux vidéo.

Le développement de ces secteurs économiques explique la forte présence du tertiaire supérieur dans ces villes. De très nombreux échanges d'informations, de capitaux et de marchandises ont lieu entre les différentes métropoles mondiales. Celles-ci sont particulièrement bien desservies et reliées entre elles, grâce à de nombreuses infrastructures :

- ❖ des infrastructures de transport multimodales comme les aéroports, les ports, les autoroutes ou encore les voies ferrées ;
- ❖ des moyens de communication modernes. Ainsi, les métropoles mondiales sont à l'origine de 80 % des connexions Internet dans le monde.

Le réseau de métropoles qui se dessine à l'échelle mondiale est appelé l'archipel métropolitain : il s'agit du tissu de villes qui concentrent les centres de commandement et les activités et qui forment un réseau d'échanges et de partage.

3 L'importance des interfaces

Les interfaces sont également un pôle primordial dans la mondialisation.

Une interface est une zone de contact, un lieu privilégié d'échanges entre un espace et le reste du monde. Les principales interfaces sont les interfaces maritimes, aéroportuaires et frontalières.

Dans le cadre de l'intensification des échanges internationaux et des transports maritimes, les Zones industrialo-portuaires (ZIP) sont devenues des lieux majeurs de la mondialisation.

- ❖ Pour faciliter les échanges des marchandises entre les navires et les moyens de transport terrestres, des plateformes multimodales sont aménagées.
 - ❖ Lorsqu'un littoral regroupe plusieurs grands ports, on dit qu'il forme une façade maritime, il constitue une zone d'échanges privilégiée.
 - ❖ Les littoraux, espaces dynamiques de production et d'échanges, attirent de plus en plus les populations et les activités économiques. Ce phénomène est appelé la littoralisation.
 - ❖ Les interfaces frontalières sont également importantes dans les échanges. C'est le cas de la frontière entre les États-Unis et le Mexique ou de la frontière entre les États-Unis et le Canada.
- D'autres endroits peuvent être considérés comme des interfaces entre différents espaces, comme les détroits maritimes, les « paradis fiscaux » ou les espaces de tourisme international.

C Les espaces en marge

1 Les pays les plus pauvres

Aujourd'hui, très rares sont les territoires qui échappent à la mondialisation. Les territoires en marge de la mondialisation ne sont pas des zones totalement exclues des échanges mondiaux (leur économie est d'ailleurs souvent très extravertie), ce sont plutôt des territoires qui ne représentent qu'une faible part des échanges mondiaux. C'est le cas des pays les plus pauvres.

Les Pays les moins avancés, ou PMA, sont les territoires les plus en marge de la mondialisation :

- ❖ Ils ne contribuent qu'à hauteur de 1 % au PIB mondial et sont à l'origine de 1 % des exportations internationales. C'est-à-dire que $\frac{1}{8}$ de la population mondiale (celle des PMA) produit moins d' $\frac{1}{100}$ du PIB mondial total.
- ❖ Même si cette part augmente, les PMA ne reçoivent aujourd'hui que 2 % des IDE.
- ❖ Ils ont des économies peu diversifiées. En effet, leurs économies reposent surtout sur l'exploitation agricole, l'exploitation de l'énergie ou des minerais. Une grande partie de leurs ressources est exploitée par des compagnies étrangères.
- ❖ Les PMA sont très dépendants du marché mondial. Lorsque le cours d'une marchandise

s'effondre, c'est l'ensemble de l'économie du pays qui est touchée.

❖ Enfin, les économies des PMA étant incomplètes, ils doivent recourir au marché mondial pour l'approvisionnement en produits alimentaires et en biens manufacturés. Cette dépendance accentue leur endettement.

2 Des espaces en marge à toutes les échelles

On peut se placer à une échelle plus locale et constater que, même dans les pays développés, l'intégration à la mondialisation n'est pas homogène au sein même d'un territoire.

❖ Dans les villes, certains quartiers ne profitent pas des bénéfices de la mondialisation. C'est le cas des habitats spontanés précaires dans les métropoles des pays émergents. Ainsi, certaines banlieues des villes européennes regroupent des populations défavorisées. On trouve même des « ghettos » aux États-Unis.

❖ Dans les pays émergents et en développement, les campagnes sont davantage marginalisées que les villes.

La mondialisation accentue les inégalités de richesses. Dans les pays émergents, la croissance ne profite qu'à une partie de la population alors que l'autre partie continue de souffrir du mal-développement.

II Les enjeux géostratégiques A Des enjeux économiques

1 Des ressources maritimes

De par leurs richesses, les espaces maritimes représentent de forts enjeux économiques. En effet, les mers et les océans occupent 360 millions de km², soit 70 % de la surface de la Terre, et contiennent de nombreuses ressources :

❖ Les hydrocarbures sont très présents et exploitables grâce aux gisements offshore. Ils représentent 22 % des réserves mondiales de pétrole et 31 % des

❖ réserves de gaz naturel. Les gisements offshore sont à l'origine de 30 % de la production de pétrole et de 27 % de la production de gaz en 2010.

❖ Les ressources halieutiques sont également importantes. 93 millions de tonnes de poissons, crustacés et mollusques ont été pêchées en 2014.

❖ Il existe d'autres ressources potentielles comme les minerais polymétalliques ou le vent marin qui peut permettre la production d'électricité grâce à des éoliennes.

2 Un espace de circulation

❖ Les mers et les océans sont devenus des espaces majeurs de circulation des marchandises. En effet, 90 % des marchandises sont transportées par voie maritime.

❖ Quelques régions polarisent le commerce international, comme l'Amérique du Nord, l'Europe ou l'Asie de l'Est. Cela a pour conséquence une utilisation intense et sélective de certaines routes maritimes. Certains détroits et canaux constituent des points de passage obligés et sont des points sensibles :

❖ L'utilisation croissante de ces points de passage provoque des risques de collision entre les navires et donc des risques de pollution.

❖ Ces lieux sont des endroits géostratégiques majeurs, enjeux de rivalités entre les pays. La piraterie peut y sévir.

3 La littoralisation

À la frontière entre ces espaces maritimes et les continents, les littoraux concentrent de plus en plus les populations et les activités économiques.

Ce phénomène s'appelle la littoralisation. Cette attractivité des littoraux s'explique par plusieurs facteurs :

❖ Les littoraux offrent une ouverture sur le monde par la mer. En augmentant le rôle du transport maritime, la mondialisation et l'explosion du commerce international ont favorisé leur développement.

❖ Le climat des littoraux est souvent plus agréable à vivre qu'à l'intérieur des terres. L'héliotropisme est ainsi un facteur de littoralisation dans certains pays.

❖ Les activités touristiques et les loisirs des littoraux attirent d'importantes concentrations de population.

B Les espaces maritimes, des espaces de tensions

1 Le droit marin et ses limites

Comme ils représentent de forts enjeux stratégiques pour l'ensemble des pays de la planète, les espaces maritimes sont également des espaces de tensions. La conférence des Nations unies sur le droit de la mer a permis la signature de la convention de Montego Bay en 1982.

Cette dernière définit les eaux territoriales des États. Les États côtiers possèdent donc une mer territoriale sur laquelle s'étendent les droits souverains des États, puis une zone contiguë et enfin une Zone économique exclusive (ZEE) de 200 milles marins à partir de la côte. Dans la Zone économique exclusive, les États peuvent exploiter les ressources mais ne peuvent empêcher la circulation. Cependant, ce droit connaît des limites. Ainsi, la proximité de certains États rend impossible une application universelle de cette convention. Par ailleurs, de nombreux États revendiquent une extension de leurs Zones économiques exclusives, notamment lorsque celles-ci contiennent des ressources énergétiques ou halieutiques.

Les revendications sur les Zones économiques exclusives conduisent à des tensions entre États qui se les disputent. C'est le cas en mer de Chine, riche en hydrocarbures. C'est également le cas en Arctique. En effet, le réchauffement climatique entraîne la fonte des glaces, ce qui permet l'ouverture de nouvelles routes maritimes et rend possible l'exploitation de nombreuses réserves d'hydrocarbures.

2 De nombreuses tensions

Ainsi, de nombreuses tensions naissent dans les espaces maritimes.

Des trafics illégaux de clandestins, de drogue ou encore d'armes y apparaissent. Les enjeux économiques de ces espaces poussent à une militarisation croissante des mers et des océans. Le contrôle et la sécurisation des routes sont assurés par les États les plus riches et au premier plan les États-Unis.

Enfin, la surexploitation des espaces maritimes pose un problème de durabilité. 80 % des stocks de poissons sont pleinement exploités ou surexploités et les dégâts environnementaux sont nombreux, par exemple les marées noires. Les effets du réchauffement climatique sont aussi très préjudiciables à la survie des écosystèmes marins

Reference bibliographique

J. Alpini. De la naissance des territoires aux « queues de poêle » et autres écarts de forme. Mappemonde. Sept 2003

-J.Barrot, B. Elissalde, G. Roques : Europe, Europes. Espaces en recomposition. Vuibert 1995

- P. Baud, S. Bourgeat, C. Bras. Dictionnaire de géographie. Hatier 3^e éd. 2003.

- J Bonnemaïson, L. Cambrézy, & L. Quinty-Bourgeois, eds. -- *Les territoires de l'identité. Le territoire, lien ou frontière ?* Tomes I et II. Paris- Montréal, L'Harmattan, 1999

Les activités économiques

Qu'est-ce que l'économie ?

La science économique : peut être défini selon l'analyse économique. Cette dernière tient compte du fait que les hommes éprouvent des besoins illimités, quels qu'ils soient. Cependant, les ressources sont limitées et donc rares. Par exemple, le temps, l'argent ne sont pas inépuisables. Ceci engendre l'obligation de choix dans l'allocation des ressources, et donc un choix dans les besoins que l'on va satisfaire.

La science économique se donne pour objectif de résoudre le problème de la rareté des ressources. De manière générale, toute théorie économique manipule des concepts de base qui définissent :

- Des objets économiques : les constituants de la richesse matérielle et des moyens de la créer et de la faire circuler : marchandises, biens, travail, monnaies, titres, informations.
- Des actes économiques : production, échange, consommation, épargne, par lesquels se créent, circulent et sont détruits les objets économiques.
- Des acteurs économiques, ce sont des sujets, individuels ou collectifs, qui commettent les actes économiques en manipulant les objets économiques. Les acteurs se caractérisent par leurs comportements à l'égard des objets économiques.

La localisation des productions agricoles

La géographie de l'agriculture a toujours intéressé les géographes en raison du rôle majeur joué par le secteur dans l'utilisation des sols et l'identification des diversités régionales. Mais les "regards" des géographes sur l'agriculture peuvent être multiples. Aussi, avons-nous cru utile, dans le cadre de cette revue entièrement consacrée à des régions agricoles du monde, de mieux cerner les liens entre agriculture et géographie et de nous

interroger sur les deux principaux champs d'investigation de la géographie agricole : l'étude des distributions des productions et les recherches sur les facteurs et modèles de localisation.

I. AGRICULTURE ET GEOGRAPHIE

A. Spécificité du secteur agricole

L'agriculture est un vaste secteur d'activités dont l'objet est de produire des végétaux et des animaux utiles aux hommes. Ces productions peuvent être des denrées alimentaires ou des matières premières (par exemple : lin,

coton, caoutchouc). Elles sont en fait, très diverses comme les modes de production qui les régissent ce qui explique des systèmes agricoles largement différents à la surface de la terre.

Par comparaison avec les autres secteurs d'activités, l'agriculture présente des *traits spécifiques* que l'on peut circonscrire comme suit.

1. La terre joue un rôle majeur dans le processus de production. C'est donc un facteur de production pratiquement incontournable même s'il existe depuis quelques années de l'élevage ou des cultures hors sol. En outre, l'agriculture utilise de vastes étendues d'où son importance un peu partout dans les consommations des sols. Ainsi la superficie agricole mondiale représenterait $\pm 35\%$ de la superficie des continents.
- 2 En raison de ses besoins fonciers, l'impact de l'agriculture sur l'environnement est très manifeste : elle génère ses propres paysages et a des effets multiples sur la plupart des écosystèmes.
3. Les activités sont étroitement liées aux processus biologiques et physiques (climat, sol, relief). Les risques et contraintes sont dès lors plus importants que dans les autres secteurs.
4. L'offre est ainsi rigide en raison des contraintes naturelles, des variations saisonnières mais aussi de la nature des produits (des denrées souvent périssables) et de plus en plus des interventions des acteurs (producteurs et surtout responsables politiques et économiques). La demande l'est également car diverses productions restent des produits vitaux.
5. Le secteur est très éclaté en une multitude de producteurs dont les caractéristiques peuvent très fortement varier même au sein d'un espace bien circonscrit (pays, région).
6. Plus encore que l'industrie, les frontières avec les autres secteurs d'activités sont de plus en plus complexes tant sont étroits, notamment dans les agricultures de marché, les liens avec l'amont (les intrants) et avec l'aval (L'industrie et la consommation).
7. Enfin, les complémentarités entre de nombreuses productions sont fortes, ce qui détermine des associations de natures diverses, c'est-à-dire de multiples systèmes de cultures. Ainsi, non seulement les systèmes agricoles sont-ils divers à la surface de la terre mais ils en révèlent la diversité et contribuent aussi à la créer, d'où leurs liens étroits avec la géographie.

2 La délocalisation industrielle

La **délocalisation**, en anglais **offshoring**, est le transfert par une entreprise d'activités, de capitaux et d'emplois dans des régions du monde offrant pour elle un avantage compétitif du fait :

- soit de coûts plus bas (main-d'œuvre peu coûteuse, meilleur accès aux ressources naturelles, fiscalité moins élevée, réglementations sociale et environnementale moins exigeantes) ;
- soit d'un pôle de compétence technologique, ou du moins de personnel plus qualifié ;
- soit d'infrastructures mieux adaptées ou d'un environnement plus attrayant.

La délocalisation, et son contraire la relocalisation, sont les deux possibilités de choix de localisation des activités productives de biens et de services. Facteur fondamental de l'aménagement du territoire, elles sont le domaine d'étude de la géographie économique. Pour les entreprises, ce choix se fait en fonction de l'attractivité des territoires. Pour les gouvernements, le choix de localisation se fait en fonction d'autres critères souvent opposés comme les recettes fiscales et sociales, le plein emploi, la synergie économique et technique, la répartition démographique, l'utilisation des infrastructures et des équipements existants, etc

D'où vient le processus de délocalisation ?

La délocalisation est une pratique ancienne, qui consiste à déplacer une unité de production afin de bénéficier d'avantages industriels. La libre circulation des capitaux, et des personnes ont amené un regain de cette pratique.

- pousse les pays, régions et agglomérations à des politiques de redynamisation améliorant leur attractivité économique et incitant à la création de nouvelles activités pour remplacer le « vide » économique ;
- incite à des formes de management très décentralisées, par exemple le système de l'entreprise étendue, permettant de coordonner sans engager de grands capitaux les meilleures sources de produits et de compétences dans les divers points de la planète et d'être par ailleurs présents sur les
- marchés économiques les plus porteurs ;
- induit, à l'inverse, la tentation du protectionnisme, qui risque d'être contre-productif, en isolant des flux économiques mondiaux et en amenuisant le pouvoir d'achat du fait de l'absence de concurrence qui entraîne des prix internes élevés par manque d'efforts d'amélioration et création de rente de monopoles locaux, diminuant encore davantage la compétitivité.

Il se trouve cependant dans l'histoire de l'après Seconde Guerre mondiale des pays qui ont profité d'un protectionnisme opportuniste comme le Japon ou les dragons de l'Asie (Corée, Taïwan, Hong Kong, Singapour). Dans le cas du Japon, de la Corée et de Taïwan, cette stratégie a permis une hausse particulièrement rapide du niveau de vie de la population.

Pays et secteurs concernés

Pays concernés

Les délocalisations concernent deux types de pays :

- les pays subissant les délocalisations, qui perdent leurs centres de production, en général les pays industrialisés. C'est le cas de l'Europe Occidentale ou les États-Unis.
- les pays bénéficiant des délocalisations, qui voient s'implanter chez eux de nouveaux centres de production, en général les pays émergents.
- Toutefois, la réalité est plus complexe, et l'on voit aussi des pays industrialisés bénéficier des délocalisations. Par exemple, en France avec l'implantation de l'usine Toyota à Valenciennes.
- **Exemples de populations et secteurs concernés**
- Aux États-Unis, les travaux de Jagdish Bhagwati ont souligné que les délocalisations avaient peu de chance de menacer l'emploi.
- Les emplois de services représentent 70 % de l'emploi total dans ce pays (et dans les économies des pays riches en général). Très peu d'entre eux sont susceptibles d'être délocalisés car ils supposent une proximité des producteurs et des consommateurs.

- Beaucoup (surtout les politiques, les professeurs et les milieux non industriels) pensent que les emplois qualifiés ne sont pas encore menacés par la concurrence des pays bon marché du fait du retard de ces pays possédant un faible taux de scolarisation dans les études supérieures. Ce qui s'avère inexact. Par exemple, l'Inde forme un grand nombre d'ingénieurs ainsi que la Chine. De plus en plus de centres de recherche & développement se localisent vers l'Inde et l'Europe centrale (ex. : Valeo, Schneider Electric à Pisek en République tchèque, Faurecia en Inde, etc.). Il est à noter que dans les pays du Maghreb, les opérateurs de productions sont de bac +2 alors qu'en France les opérateurs de production sont en général des personnes n'ayant même pas de CAP. Ce qui accentue l'intérêt des industriels pour délocaliser : trouver une main-d'œuvre moins chère et plus qualifiée.
- Les délocalisations de certaines étapes du processus de production permettent de stimuler la compétitivité des entreprises résidentes, ce qui est source de croissance et d'emploi. Selon ses auteurs ce gain de compétitivité permettrait un gain de croissance d'environ 0,3 % du PIB aux États-Unis. Mais cette source de productivité est souvent anéantie par des temps de travail moins élevés en France (35 heures/semaine, et cinq semaines de congés payés) que dans les pays Low Cost (45 heures par semaine, trois semaines de congés payés). De plus un salarié qui va toucher 1500 Euros Net en France va coûter 2 100 euros à l'employeur (cotisations comprises). En allant en Roumanie, le salarié ne coûtera que 400 euros à l'employeur pour le même travail.

3 La localisation des services et les nouvelles tendances

La localisation des activités désigne la distribution et l'implantation des destinations d'emplois et de services (études, achats, soins, loisirs, etc.) sur un territoire donné. Elle renvoie tant aux décisions immobilières qu'à leur encadrement par les collectivités.

Par leur localisation, les activités dessinent la structure de la ville et déterminent les pratiques et les modes de vie. Elles influencent notamment l'animation des milieux de vie, la mobilité et les coûts de desserte en services publics.

Le rôle de la localisation

- La localisation des activités a des impacts directs et de long terme sur la forme urbaine, sur la vitalité économique, sur la qualité des milieux de vie, sur les déplacements ou encore sur les modes de vie. Les activités constituent les destinations de la très grande majorité des déplacements. Une approche stratégique de la localisation apparaît comme un préalable au succès de mesures à prendre pour aboutir à une collectivité viable, notamment :
 - la consolidation de la ville et l'efficacité urbaine ;
 - le virage vers la mobilité durable ;
 - la vitalité urbaine et l'attractivité du territoire ;
 - la saine gestion des finances publiques.

La tendance à l'éparpillement des activités et ses conséquences



Figure 04 Exemple typique d'éparpillement des activités le long d'un axe routier

Source : <https://www.engelvoelkers.com/fr>

Le phénomène d'éparpillement des activités est une des caractéristiques de l'étalement urbain. La perception des distances a évolué avec le déploiement du réseau autoroutier et la motorisation de la population. Cette nouvelle donne affaiblit le critère jusqu'alors déterminant de la proximité d'une activité avec son bassin d'usagers, au profit du critère d'accessibilité routière.

Désormais, l'accessibilité, la visibilité et la compétitivité des activités passent par les réseaux autoroutiers, qui impliquent une nouvelle répartition des activités et l'éloignement de celles-ci par rapport aux milieux de vie. Les activités se sont progressivement déplacé des noyaux urbains vers les terrains périphériques moins coûteux et moins contraignants. Cela se traduit par une multiplication des pôles d'emploi.

La dissociation entre activités et milieux de vie, soutenue par la ségrégation des usages, entraîne un accroissement des distances parcourues, la dévitalisation de certains milieux de vie et une augmentation des coûts individuels et collectifs.

L'approche stratégique de la localisation des activités pour les collectivités

Une approche stratégique de la localisation des activités s'intègre dans la vision de long terme du territoire, à la fois dans sa planification et dans sa réglementation.

Catégories d'activités

Les activités se distinguent par leur rayonnement et la taille de leurs bassins d'usagers.

- **Les activités de proximité :** Elles désignent les activités d'ampleur locale qui répondent aux besoins du quotidien. Leur répartition sur le territoire devrait favoriser la proximité avec le bassin de population concerné et ainsi la constitution de milieux de vie complets. Ex. PME, école, épicerie.

- **Les activités structurantes :** Elles ont un effet structurant sur le territoire à l'échelle métropolitaine ou régionale, en raison de l'importance et du rayon d'attraction de leur achalandage, et de leur capacité à susciter des synergies économiques. Ex. pôle d'emploi, CÉGEP, centre d'achat. Certaines activités s'avèrent incompatibles avec les milieux de vie en raison des nuisances qu'elles génèrent ou des risques qu'elles représentent (ex. industrie lourde, dangereuse, extensive). Si ces nuisances ne peuvent être désamorçées par la réglementation (ex. mesures d'intégration urbaine), elles devront être localisées dans une zone spécialisée.

Principes de localisation

Une localisation stratégique est nécessairement une solution gagnant-gagnant pour la collectivité, pour l'activité et pour les citoyens. Une collectivité qui encadre les choix de localisation le fait selon les principes suivants :



Figure 05 Un cœur de quartier pour insuffler la bonne localisation

Source : <https://www.radins.com/service>

❖ **Favoriser les synergies économiques et urbaines**

Les activités exercent un effet d'entraînement les unes sur les autres, que l'on optimise en les concentrant et en favorisant une mixité d'usages et d'activités. En suscitant des synergies économiques et urbaines, elles ont le pouvoir d'activer l'effet structurant des centralités.

❖ **Garantir l'accessibilité pour tous et à moindre coût**

❖ Les destinations de proximité se répartissent au cœur des milieux de vie, en privilégiant un accès à pied; les destinations structurantes se localisent dans le centre-ville, et d'éventuels centres secondaires, pour valoriser une accessibilité en transport collectif mais aussi à pied.

❖ **Susciter une expérience urbaine stimulante**

❖ Les activités contribuent à toutes les échelles à l'animation, à la convivialité et à la qualité des milieux de vie. Elles favorisent le sentiment d'appartenance.

❖ **Optimiser les infrastructures et les services publics existants** Dans une perspective de bonne gestion des finances publiques.

❖ activités choisissent des secteurs déjà desservis et susceptibles de répondre à leurs besoins.

Une politique de localisation

La répartition des activités dans les centralités

Pour intégrer ces principes dans leur gestion du territoire, les collectivités ont intérêt à structurer leur territoire autour de centralités fortes et d'y concentrer les activités, ce qui optimise les bénéfices attendus de leur localisation.

Les centralités locales (comme les cœurs de quartier ou les noyaux villageois) ont vocation à accueillir des activités de proximité seulement. Les centralités d'agglomération (le centre-ville et, pour les plus grandes villes, d'éventuels centres secondaires) à accueillir à la fois les activités structurantes et des activités de proximité. Restreindre au maximum le nombre de centralités d'agglomération permet de limiter l'effet de concurrence qu'elles risquent d'exercer les unes sur les autres.

Enfin, un petit nombre de zones spécialisées devrait être maintenu pour localiser les activités incompatibles avec les milieux de vie.

Les facteurs de succès

En mobilisant autour de leur vision les autres instances impliquées dans ces décisions, les collectivités peuvent s'en faire des alliés : les décideurs immobiliers évidemment (investisseurs, promoteurs, gestionnaires et exploitants), mais aussi les citoyens et les diverses organisations œuvrant par exemple dans le domaine des déplacements (ex. société de transport) ou de l'économie (ex. société de développement commercial).

La mise en œuvre de mesures incitatives facilitera l'encadrement réglementaire de la localisation. Valoriser les centralités permet de les rendre attractives pour les activités et ainsi de faire coïncider les intérêts des organisations avec ceux de la collectivité.

Reference bibliographique

Samuelson et Nordhaus. *Économie*. Economica, 18^{ème} édition, 2005. Lecaillon, Lepage.

Economie contemporaine, DeBoeck, 3^e édition, 2008.

Jean-Yves Capu « Dictionnaire d'Economie et de Sciences Sociales » Edition HATIER

Paris 2006.

Jacquemin, A., Tulkens, H. et P. Mercier «Fondements de l'économie politique», Bruxelles 2001.

Encyclopédie française Universalis , Paris 2008. Delas. Economie contemporaine, Ellipses, 2008

Mondialisation de l'économie

I. Le processus de mondialisation.

La planète est affectée de plus en plus par un processus de mondialisation : les marchandises et les services, les informations et les capitaux, les hommes n'ont jamais autant circulé.

A. La diffusion du capitalisme.

La mondialisation constitue un processus d'extension progressive du capitalisme à l'ensemble du monde. Il débute au XVI^e siècle avec les Grandes Découvertes qui mettent en relation l'Ancien monde et le Nouveau monde. L'Espagne et le Portugal construisent de vastes empires, Madrid et Lisbonne deviennent les centres du monde et l'Océan Atlantique remplace la Méditerranée comme lieu essentiel des échanges. Cette première mondialisation est celle du capitalisme marchand, c'est-à-dire que les échanges commerciaux s'effectuent à l'échelle mondiale et non plus à l'échelle régionale.

Par la suite, au XIX^e siècle, en lien avec la colonisation et l'industrialisation européennes, débute la deuxième phase de la mondialisation qui est celle de la mondialisation du capitalisme industriel. Londres et le Royaume-Uni deviennent le centre d'une première économie-monde.

Les échanges augmentent en volume et se met en place une première division internationale du travail entre les pays colonisés fournissant les matières premières et les pays industrialisés transformant ces matières premières en produits manufacturés qu'ils commercialisent ensuite dans le monde. Enfin, après 1945, débute une troisième phase, celle de la mondialisation financière, c'est-à-dire que le secteur financier domine les autres secteurs de l'économie. Le centre du monde se déplace vers les Etats-Unis qui deviennent la nouvelle économie-monde. Après 1990, cette mondialisation financière s'accélère avec l'effondrement du bloc soviétique et l'affirmation de puissances émergentes dans une économie-monde devenue multipolaire.

Le développement de la mondialisation est dû à différents facteurs :

Tout d'abord, les trois phases de la mondialisation ont bénéficié de révolutions dans les transports et dans les moyens de communication qui ont progressivement contracté l'espace-temps et l'espace-coût. Au XV^e siècle, c'est l'invention de la caravelle qui permet les voyages transatlantiques puis, au XIX^e siècle, l'apparition de la navigation à vapeur facilite une première maîtrise des routes transocéaniques. Enfin, au XX^e siècle, la conteneurisation et la spécialisation des navires favorisent les échanges maritimes (3/4 du volume et 2/3 de la valeur). Le transport aérien connaît une évolution similaire avec la généralisation des moteurs à réaction puis la construction d'avions à grande capacité et, enfin, la multiplication des compagnies à bas prix. La diffusion du télégraphe au XIX^e siècle, du téléphone fixe au XX^e siècle, d'Internet et de la téléphonie mobile au XXI^e siècle (plus de 2 milliards d'internautes contre 500 millions en 2000 et près de 6 milliards de téléphones portables en circulation en 2011), démocratise l'accès aux

télécommunications et relie la quasi-totalité du monde de plus en plus rapidement.

Ensuite, la mondialisation est soutenue par la diffusion de politiques libérales. Les Etats, en effet, adoptent des politiques favorisant la libre-circulation des marchandises, des capitaux et des hommes par exemple en abaissant les tarifs douaniers ou en créant des paradis fiscaux et des zones de libre-échange. Par la conjonction de ces facteurs, la mondialisation a organisé le monde.

Le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), institué en 1947, a entraîné huit cycles de libéralisation des échanges. Le " cycle d'Uruguay ", achevé en 1994, a conduit à la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Toutefois, le " cycle de Doha " initié en 2001 et destiné à poursuivre la libéralisation des échanges s'est heurté au protectionnisme des pays développés dans le domaine agricole et au refus des puissances émergentes d'ouvrir leur marché à certains produits industriels. On assiste donc actuellement à un certain blocage dans le processus de globalisation des échanges.

B. Des échanges de marchandises de plus en plus actifs.

La mondialisation se traduit par une diffusion accrue des marchandises et des services à l'échelle planétaire. Le commerce international s'est considérablement accru depuis le milieu du XXe siècle, la valeur des exportations passant de 9% du PIB en 1950 à 26% en 2002.

La libéralisation des échanges, la révolution des transports (hausse des trafics aériens et maritimes de 40% depuis 90) et des communications (hausse du trafic téléphonique de 500%, satellites de communication, fibres optiques) ainsi que l'interdépendance de plus en plus poussée entre les différents pays du globe en sont les trois moteurs essentiels.

La structure des échanges a longtemps été marquée par la prépondérance des matières premières et des sources d'énergie. Ces flux sont toujours aussi importants en volume (2 milliards de tonnes de pétrole, 100 millions de tonnes de blé échangés en 2002) mais, en valeur, ils ne réalisent plus aujourd'hui qu'environ 10% du commerce international.

C'est le flux des produits manufacturés qui progresse le plus, pour représenter les 3/4 des échanges mondiaux. Pour ces produits, ce sont les pays riches qui dominent car une très large part du commerce des pays développés résulte des échanges que ces pays font entre eux (80% du commerce international). Le commerce des marchandises a progressé de 6% entre 1990 et 2000.

Les échanges de services dans le monde progressent très rapidement depuis un quart de siècle (en 2002, 1 500 milliards de dollars de services échangés soit 21% de la valeur du commerce mondial). Cette progression est liée au développement technologique qui facilite la diffusion des services.

Ils concernent pour l'essentiel les pays développés à travers les firmes multinationales, la tertiarisation des activités et le degré de développement des sociétés.

Dès la première mondialisation, les flux de marchandises n'ont cessé de progresser. Avec le développement technologique, d'autres flux se sont développés, en particulier les flux informels.

C. L'explosion des flux informels.

L'effet de la mondialisation est le plus sensible dans le domaine des flux informels. L'information et les capitaux circulent de plus en plus vite – plus facilement que les hommes et les biens matériels – et sur des distances de plus en plus grandes.

L'information est devenue un outil de travail, un facteur de production aussi important que la main-d'œuvre et les capitaux, notamment pour les firmes multinationales ou les grands organismes bancaires internationaux.

Mais elle influence aussi très largement la stabilité des gouvernements et des états-majors militaires ainsi que les sociétés du monde entier. Aujourd'hui, chacun peut émettre une information que le monde entier peut recevoir de manière quasi instantanée.

Les flux de capitaux, licites ou illicites, circulent dans un espace financier international bien balisé.

S'appuyant sur les progrès dans les technologies d'informatique et de communication, permettant un fonctionnement du marché 24 heures sur 24, les flux financiers sont devenus colossaux (de 1 500 à 3 200 milliards de dollars sont échangés quotidiennement ce qui représente cent fois les besoins du marché commercial et des services). Parmi ces flux, on distingue pour l'essentiel des investissements directs à l'étranger (IDE) et les capitaux purement spéculatifs.

D. La mobilité des hommes.

Les flux de travailleurs migrants sont alimentés par les inégalités socio-économiques croissantes entre les pays : essentiellement Nord-Sud, ils sont passés de 75 à 175 millions entre 1965 et 2003, auxquels s'ajoute entre 25 et 40 millions d'illégaux. Longtemps cantonnées dans une logique Sud-Nord (Mexicains aux Etats-Unis, Asiatiques du Sud-Est au Japon...), ces migrations se sont complexifiées avec l'appel de main-d'œuvre de certains pays émergents, la chute du communisme et la fermeture des frontières dans les pays développés (ou le tri de la main-d'œuvre en fonction de leurs besoins). Si des migrations Sud-Sud se développent, toutefois, les migrations Sud-Nord restent dominantes.

Leur effet est complexe : les pays de départ voient des forces vives et jeunes les quitter mais ils reçoivent en échange des sommes considérables qui maintiennent leur économie sous perfusion ; les pays d'accueil profitent d'une main-d'œuvre bon marché mais ils ont de plus en plus de mal à intégrer ces populations soit du fait de leurs particularismes, soit du fait des réactions hostiles des autochtones.

Le tourisme de masse a remplacé le tourisme de classe. Il est né de la conjoncture des congés payés, de la hausse du niveau de vie, de la révolution des transports et de la société des loisirs dans les pays développés. Le tourisme de masse est passé de 25 millions de touristes, en 1950, à près d'un milliard de touristes, en ce début de XXI^e siècle.

De plus, le tourisme dispose d'une marge de progression encore fabuleuse puisque 11% seulement de la population mondiale est actuellement concernée. Le poids économique du secteur touristique correspond à environ 500 milliards de dollars annuels et des millions d'emplois directs ou induits (un actif sur dix dans le monde). Le tourisme reste cependant une activité fragile et sensible : cataclysmes, attentats peuvent tout remettre en question. D'autres effets négatifs apparaissent également : défiguration des sites naturels, pollution, dépendance économique, acculturation. Toutefois, certains pays du Sud profitent du tourisme pour maintenir et promouvoir leurs traditions et spécificités mais aussi pour asseoir des politiques de développement.

Les réfugiés (plus de 30 millions dans le monde) prennent également de l'importance. La multiplication des conflits entraîne des déplacements forcés et des fuites de populations souvent chez les pays voisins

(notamment en Afrique et en Asie mais également en Europe à la suite du conflit yougoslave). Les Afghans constituent actuellement le groupe de réfugiés le plus important dans le monde avec près de 4 millions de personnes déplacées.

La mondialisation est un processus qui s'est mis en place progressivement à partir du XVI^e siècle. Il se manifeste par une intensification et une extension des flux qu'ils soient marchands, informels ou humains. Ce développement renforce les liens entre les acteurs de la mondialisation.

II. Les acteurs de la mondialisation.

La mondialisation ne se réduit pas aux flux et aux réseaux. Elle doit se comprendre comme l'interaction d'acteurs de plus en plus nombreux, aux intérêts parfois contradictoires, agissant à des échelles différentes. Ces acteurs participent à l'élaboration d'une nouvelle répartition des pôles moteurs de l'économie mondiale.

A. Les Etats-nations face à la mondialisation.

Pendant longtemps, les Etats géraient leurs affaires dans un cadre national aux frontières délimitées : ils intervenaient pour soutenir leurs économies (protectionnisme, nationalisations...) ou en définir les priorités à travers des politiques de planification plus ou moins incitatives, pour organiser une certaine redistribution des fruits de la croissance à travers les avantages sociaux de l'Etat-Providence.

Cependant, la mondialisation réduit aussi leurs pouvoirs en faisant disparaître les frontières et en facilitant l'émergence de nouveaux acteurs non soumis au pouvoir des Etats (FMN, ONG).

Par conséquent, les Etats doivent trouver une nouvelle place dans le contexte de la mondialisation. Ils assurent aussi un rôle de régulateur de la mondialisation en défendant les intérêts de leur population et de leurs entreprises. Dans ce cadre, l'Etat réhabilite, une forme d'interventionnisme à travers l'attractivité ; pour attirer investissements et emplois, les Etats se doivent de créer un environnement politique, économique, social, culturel favorable (les zones franches ou, à l'extrême, les paradis financiers).

Les Etats restent aussi des acteurs importants en matière de négociations commerciales et économiques avec les autres Etats, mais aussi avec les organisations supranationales spécialisées (OMC, FMI, Banque mondiale...). Enfin, face à tous ces pouvoirs supranationaux (les multinationales, le marché, les décideurs...), de plus en plus de citoyens réclament de l'Etat davantage de régulation via les normes protégeant les consommateurs, de transparence, de justice.

La mondialisation suscite le besoin accru d'un Etat protecteur. Par exemple, des Etats résistent parfois à la mondialisation dès que les priorités nationales sont en jeu : c'est le cas de la France avec son exception culturelle. Ce nouveau rôle de l'Etat reste encore largement à définir.

Les Etats-nations sont donc contraints de rechercher une nouvelle utilité dans le cadre de la mondialisation.

Pour cela ils ont tendance à se regrouper dans des organisations internationales ou régionales.

B. Un rôle grandissant des organisations internationales et régionales.

Issues pour la plupart des lendemains de la Seconde Guerre mondiale (FMI, Banque mondiale, OMC, FAO, UNESCO...) ou d'autres formes moins institutionnalisées (G8, Forum économique mondiale de Davos, mais aussi les associations altermondialistes), les organisations internationales ont été mises en

place afin d'établir une gouvernance mondiale et voient leur rôle se renforcer dans le cadre de la mondialisation.

Ces institutions peuvent avoir une vocation universelle (ONU) ou présentées des compétences spécifiques : aide au développement (FAO), éducation (UNESCO), justice (TPI), finance (Banque mondiale, FMI).

Dans le cadre de la mondialisation, trois organismes jouent un rôle important : l'OMC (Organisation mondiale du commerce) qui encourage les échanges mondiaux en limitant le protectionnisme et en arbitrant les différends entre Etats, le FMI (Fonds monétaire internationale) qui surveille la stabilité financière mondiale et la Banque mondiale qui accorde des prêts aux pays en difficulté afin de permettre leur développement en échange de la mise en place de réformes structurelles libérales.

Le contexte de mise en place de ces institutions explique une domination totale des pays riches à l'intérieur de ces organisations. Dans le cadre d'une économie devenue multipolaire, les organisations internationales sont de plus en plus contestées et doivent se réformer, notamment pour laisser une place plus importante aux puissances émergentes.

En attendant d'éventuels changements, la gouvernance économique mondiale évolue vers un pilotage informel par de grands sommets internationaux du G8 (Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni, France, Allemagne, Italie, Japon, Russie) mais surtout du G20 (G8 + Afrique du Sud, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Brésil, Chine, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Mexique, Turquie, Union Européenne).

Pour peser dans la mondialisation, les Etats se rassemblent dans des associations régionales plus ou moins ambitieuses (projet politique d'intégration économique et territoriale comme l'UE, intégration purement économique comme l'ALENA, le MERCOSUR ou l'ASEAN). Les organisations régionales jouent également un rôle croissant dans le développement des échanges. Ainsi, plus de 70% des échanges extérieurs de l'Union européenne se font entre ses membres.

C. Le rôle fondamental des firmes multinationales.

Les 80 000 firmes multinationales ou transnationales (FMN/FTN – entreprises au chiffre d'affaires supérieur à 500 millions de \$ et effectuant plus du quart de ses activités de production et d'échanges dans des filiales présentes dans au moins 6 pays) sont les principaux agents de la mondialisation : avec 800 000 filiales à l'étranger, elles réalisent les 2/3 du commerce mondial pour 25% du PIB mondial et emploient 77 millions de salariés, soit 4% de la main-d'oeuvre mondiale.

Leur puissance économique et financière dépasse celle de certains Etats et en fait de puissants groupes de pression dans le cadre de la gouvernance économique mondiale. Ces entreprises, bien qu'elles maintiennent un fort ancrage national (siège social, contrôle du capital, dirigeants), s'organisent selon trois logiques : l'accès aux matières premières, l'accès aux marchés et l'exploitation des avantages comparatifs des territoires. Elles sont aussi à l'origine d'une nouvelle division internationale du travail qui recherche les meilleures conditions de conception et d'élaboration de leurs productions.

D. Les autres acteurs de la mondialisation.

Tout d'abord, plus de deux milles Organisations non gouvernementales (ONG -*Greenpeace*, Médecins du monde, *Amnesty International*, *Attac*...), d'origine privée et à caractère non lucratif, ont été créées avant le processus de la mondialisation.

Cependant, avec celui-ci, elles deviennent de véritables contre-pouvoirs dans la mobilisation d'une « opinion mondiale » sur des grandes causes internationales (environnement, pollution, droits de l'homme...) et notamment pour s'élever contre la mondialisation ou pour réclamer qu'elle soit plus respectueuse des hommes.

Toutefois, les ONG ne représentent que leurs adhérents, souvent originaires des pays développés du Nord ; elles ne diffusent ainsi qu'une certaine vision du monde pas forcément partagée par tous et ne sont pas présentes sur les lieux de décision.

Les réseaux criminels et illégaux sont à l'origine d'une mondialisation parallèle marquée par des flux entre les espaces d'approvisionnement et de consommation et les pôles financiers. Ces mafias conservent une base nationale et s'appuient sur une diaspora. Des régions entières vivent de cette économie illégale, sous le contrôle d'organisations criminelles (plateaux andins, rif marocain, Afghanistan, triangle d'or), tandis que les Etats hésitent entre répression et complicité.

Enfin, chaque individu par sa consommation, ses déplacements touristiques ou professionnels, son projet de vie dans son pays ou un autre pays, sa présence sur la toile... participe à ce système-monde.

Par ailleurs, la multiplication des réseaux sociaux liée à la révolution internet a entraîné l'émergence de mouvements spontanés, comme celui des "indignés" en Europe ou le mouvement "Occupy Wall Street" aux Etats-Unis. Ces courants d'opinion critiquent le fonctionnement du capitalisme mondialisé et doivent être pris en compte par les gouvernants.

Il est cependant impossible de mesurer leur influence sur le processus de mondialisation.

III. La mondialisation en débat.

Le processus de mondialisation s'accompagne de forces qui lui font contrepoids :

la fragmentation des territoires et la multiplication des frontières ; on assiste aujourd'hui à un paradoxe : les frontières s'ouvrent et pourtant elles se multiplient. De même, la mondialisation entraîne la différenciation des groupes humains selon des appartenances multiples alors qu'on évoque souvent l'uniformisation culturelle.

A. États, frontières et mondialisation

Le rôle des États est de plus en plus contesté. Dans le champ politique, des décisions politiques prises en dehors de leurs frontières peuvent s'imposer aux États, les résolutions des Nations-Unies par exemple. Les acteurs des conflits récents ne sont plus uniquement des États. Des flux illégaux traversent de plus en plus les frontières, les migrations internationales s'amplifient et concernent de plus en plus de clandestins. De nombreux États apparus récemment sont d'un poids minime. Dans celui de l'économie : l'importance des Etats se réduit face à d'autres acteurs comme les firmes. Quelle est la marge de manœuvre d'un gouvernement en matière économique face aux marchés mondiaux ?

Pourtant, les États sont de plus en plus nombreux. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le nombre des Etats a quadruplé. 51 nations signaient la Charte des Nations Unies après 1945. Il atteint désormais le nombre de 193 membres de l'ONU en 2012. Dans les décennies 1950 et 1960 c'est le processus de décolonisation qui les a multipliés. Depuis la fin des années 1980, l'effondrement du bloc communiste est le principal facteur de cette multiplication. On peut aussi évoquer le règlement de conflits

post coloniaux (Soudan du Sud, devenu indépendant en 2011). La mondialisation a pu aussi jouer un rôle en permettant l'enrichissement de micro-territoires devenus des Etats et jouant le rôle de paradis fiscaux (Nauru, Tonga, St Kitts et Nevis, etc.).

Ils sont perçus comme l'échelle à laquelle la démocratie doit être organisée, la manifestation d'une volonté de vivre un destin politique commun. Il y a encore des aspirations à voir émerger des Etats de la part de certaines populations : Touaregs, Ouïgours, Kurdes, Palestiniens. En Europe certaines régions généralement plus dynamiques sont tentées par l'indépendance : éventualité d'un Etat catalan, écossais, flamand, etc.

Les Etats-nations se sont constitués à l'abri de frontières qui délimitaient le territoire national. Dans le contexte de mondialisation les frontières ont apparemment perdu de leur intérêt : les progrès du libre échange (153 pays membres de l'OMC en 2012) et la construction d'ensembles régionaux contribuent à laisser passer de marchandises ; les TIC, ou technologies de l'information et de la communication, effacent les barrières portées à la circulation des idées, des informations, des capitaux. Pourtant on constate que les frontières ne disparaissent pas, bien au contraire.

Depuis 1991, plus de 27 000 kilomètres de frontières politiques ont été tracés, surtout en Europe et en Asie centrale (disparition de l'URSS et de ses satellites). On en compte environ 250 000 km de par le monde. On recense 40 000 kilomètres de " frontières fermées ", majoritairement entre des pays en paix. Elles sont fermées aux migrants qui voudraient se rendre dans un pays à plus haut niveau de vie. Elles se transforment en mur là où les discontinuités de niveau de vie sont très élevées (Maroc / présidios espagnols de Ceuta et Melilla, Mexique/ Etats-Unis, Zimbabwe/ Botswana, également là où les relations politiques sont tendues (Israël /territoires palestiniens ; deux Corées). Finalement, on constate que les frontières n'ont pas disparu mais se sont complexifiées, voire déplacées. Elles résistent car elles sont perçues comme protectrices et garantes de l'indépendance nationale, de l'identité culturelle. Dans un contexte de crise, les restrictions aux migrations se multiplient, dans ce cas les frontières jouent leur rôle traditionnel et les moyens techniques mis en œuvre pour les contrôles sont de plus en plus sophistiqués. Si les frontières se ferment aux hommes, elles sont ouvertes aux flux économiques (marchandises, capitaux). La mondialisation n'a donc provoqué la disparition ni des Etats, ni des frontières, mais oblige ceux-ci à composer et à redéfinir le rôle qu'ils assignent à leurs frontières

B. Débats et contestation de la mondialisation.

Les premiers effets sont économiques et sociaux. Dans le monde, la proportion des personnes vivant dans la très grande pauvreté (moins de 1,25 dollar par jour) recule régulièrement : 46% en 1990, 22% en 2008, peut être 15% en 2015.

Ces dernières décennies, des centaines de millions de personnes sont sorties de la pauvreté en Chine et en Inde. Les NPIA, Nouveaux Pays Industrialisés Asiatiques, et certains autres pays émergents ont connu un développement économique et social très marqué (Chili, Malaisie, Venezuela).

Cependant, la mondialisation n'a pas mis fin au cycle des crises : celle qui se déroule depuis 2008 et a provoqué la dégradation de l'emploi et de l'activité économique ; l'OCDE a connu un pic historique de 8,5% des actifs en chômage en 2009 (48 millions de personnes), les BRICS ont vu leur croissance ralentir : 2,7% au Brésil en 2011 contre 7,5% en 2010.

Au même moment les besoins explosent : ils ont triplé entre 1960 et 2010 et continuent à augmenter avec le développement de la Chine, de l'Inde etc., ce qui ne manque pas de créer des tensions.

L'agriculture productiviste issue des révolutions agricoles est très critiquée : pollution par les engrais chimiques : nitrates causant des algues vertes dans les cours d'eau ; pollution par les pesticides et les produits phytosanitaires : les cas de cancers se sont multipliés parmi les agriculteurs qui utilisent les produits chimiques (évalués à 26 000 cas par an en UE en 2008). La destruction des sols est également critiquée : les engins agricoles tassent les sols, les traitements chimiques et la monoculture appauvrissent les sols en faisant disparaître les vers de terre, les bactéries.

La trop forte consommation d'eau : le prix de l'eau étant préférentiel pour les agriculteurs, ceux-ci ont tendance à l'utiliser sans compter entraîne baisse des nappes phréatiques.

On assiste en conséquence à un recul de la biodiversité : la culture du palmier à huile en Indonésie ou du soja au Brésil, fait reculer la forêt et disparaître certaines espèces, répertoriées ou inconnues.

L'utilisation des OGM fait débat, sans que le bilan de leur impact sur l'environnement soit clairement établi.

Les pays pauvres sont prêts à accueillir des activités très polluantes sans contrôle sérieux pour fournir des emplois : déconstruction des navires au Pakistan, en Inde, au Bangladesh ; démontage des ordinateurs en Chine ; scandales des déchets toxiques dans les pays sans Etat (Somalie, Côte d'Ivoire. . .). Dans certaines régions du monde, la compétition pour le contrôle ses ressources rares (minerais, terres rares) se fait au détriment des précaution environnementales les plus élémentaires et des populations locales. Voir p.186. La multiplication des échanges peut accentuer les risques sanitaires en favorisant la propagation des virus (grippe aviaire H1N1 en 2009, crise de la vache folle dans les années 1990 etc.).

Les habitants des pays du nord, les mieux intégrés à la mondialisation, laissent une forte empreinte écologique. La moyenne mondiale de l'empreinte écologique est de 2,6 ha par personne. Or, un Français a besoin de 4,6 ha pour maintenir son niveau de vie (si tout le monde consommait autant qu'un Français, il faudrait disposer de 2,5 planètes) et un Américain a environ besoin du double d'un Européen pour maintenir son niveau de vie (9 ha).

C. Vers une gouvernance mondiale ?

Les Etats ont toujours un rôle essentiel dans la gouvernance mondiale. Celle-ci peut s'organiser lors de rencontres dans des institutions internationales : dans le domaine politique, diplomatique, culturel (ONU, UNESCO), commercial (OMC), sanitaire (OMS).

Les organisations internationales étaient à l'origine dominées par les pays fondateurs, grandes puissances du nord. La montée des émergents conduits à une réforme de ces institutions : la Chine est devenue le 3ème actionnaire du FMI en 2010. Une réforme de l'ONU est souvent annoncée avec une entrée de pays émergents (Inde, Brésil, Afrique du Sud) en tant que membres permanents du conseil de sécurité. Certains sommets débouchent sur des prises de décision, souvent complexes et contestées, comme par exemple le protocole de Kyoto. C'est un traité international visant à la réduction de l'émission des GES, suite au sommet de Rio de 1992. Ce protocole vise à réduire, entre 2008 et 2012, de 5,2% par rapport au niveau de 1990 les émissions de 6 GES, ou gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, protoxyde d'azote et trois substituts).

Les pays développés ont pris des engagements auxquels les pays en développement ne sont pas soumis, considérant que la responsabilité historique de l'émission de GES repose sur les pays développés et que les PED doivent accorder légitimement leur priorité à leur développement.

Chaque année, des scientifiques, réunis dans le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), fournissent des données aux politiques. Cependant en 2009, lors du sommet de Copenhague qui visait à préparer l'après Kyoto (après 2012) aucun engagement chiffré de limitation d'émission n'a été reconduit. Un nouveau "Pacte climatique" devrait être négocié en 2015.

Les dirigeants politiques se rencontrent aussi dans des sommets non institutionnels : depuis les années 1970, les dirigeants des Etats les plus puissants au G5, devenu G8 puis G20 en 1999 (19 pays = G 8 + Mexique, Brésil, Argentine, Af. Sud, Arabie Saoudite, Turquie, Inde, Chine, Corée, Indonésie, Australie + UE). Il s'agit de tenter de coordonner les politiques économiques, parfois de questions plus politiques (lutte contre le terrorisme). Les dirigeants politiques se concertent aussi avec des dirigeants de firmes lors de rencontres comme le Forum économique mondial qui se réunit chaque année dans la petite localité Suisse de Davos.

Enfin, on peut s'interroger sur le rôle des opinions mondiales. Des ONG constituées pour la défense de l'environnement, de la démocratie, des populations pauvres sont généralement le fer de lance des mobilisations.

Reference bibliographique

- ◆ Le Monde de l'économie
- ◆ Alternatives économiques

SITE WEB

[https://fr.wikiversity.org/wiki/Mondialisation : processus, acteurs et territoires/Acteurs](https://fr.wikiversity.org/wiki/Mondialisation%3A_processus,_acteurs_et_territoires/Acteurs)

L'organisation géoéconomique du monde

INTRODUCTION

L'espace économique mondial présente des contrastes économiques forts, entre un Nord des pays riches, qui concentre près de 80 % du PNB mondial pour 20 % de la population mondiale, et un Sud des pays pauvres, faiblement ou non industrialisés.

Les pays du Nord produisent des produits manufacturés à forte valeur ajoutée dont dépendent les pays du Sud, majoritairement agricoles. Les échanges de services, d'informations (comme facteurs de pouvoir), de capitaux et de marchandises sont en augmentation constante. Les bourses de New York, Londres et Tokyo représentent d'ailleurs les places financières les plus importantes à l'échelle internationale.

Les multinationales s'avèrent être les vecteurs de cette mondialisation des échanges. Elles privilégient les zones de production des pays du Sud où les coûts sont les plus réduits, avec une main-d'œuvre bon marché, pour optimiser leur profit au gré d'une concurrence de plus en plus acharnée.

Autour de la Triade, se sont créés de nouveaux pôles qui ne peuvent que s'intégrer dans cette mondialisation : l'Asie du Sud-Est avec les NPI, les pays pétroliers du Moyen-Orient. Mais cette mondialisation accentue les contrastes économiques puisque l'Afrique subsaharienne et une large partie de l'Amérique du Sud sont délaissées, avec des populations pauvres.

Toujours est-il que cette mondialisation de l'économie, axée sur la Triade, relève des mégapoles qui concentrent pouvoir politique et économique-financier. Elles réalisent les deux tiers des échanges, des flux de marchandises, de services financiers et commerciaux dont l'essentiel s'effectue par la voie maritime. C'est pourquoi la Triade concentre les principaux ports d'importance mondiale

Flux et réseaux : un monde en mouvement

La mondialisation est la mise en relation des différentes parties du monde grâce à la multiplication de flux de natures très différentes. Et l'un des phénomènes les plus visibles de cette mondialisation est que l'on assiste depuis quelques décennies à une explosion des mobilités de personnes, de marchandises, de capitaux et d'informations grâce à des réseaux de communications et de transports de plus en plus performants et de moins en moins coûteux.

Problématique : En quoi la croissance exponentielle des flux et des réseaux de communications (matériels ou immatériels) est-elle au cœur du processus de la mondialisation ? Et pourquoi affirme-t-on que ce sont eux qui structurent l'espace géographique mondial ?

1. Un monde de réseaux et de flux

a. Un processus historique

Les réseaux et les flux existent depuis que l'homme se déplace. Même aux temps de la Préhistoire et des chasseurs nomades, les migrations existaient et certaines routes (terrestres ou fluviales) étaient plus empruntées que d'autres au cours de déplacements de populations qui parcouraient de courtes, moyennes ou longues distances.

Au fil des siècles, l'Homme a appris à construire des routes. La Via Domitia des Romains, par exemple, reliait Rome à l'Espagne en traversant le Sud de la Gaule. Le rôle de cette route était de permettre des déplacements rapides et sécurisés de troupes et de commerçants. Elle devint un vrai « boulevard » de circulation.

Les Croisades, au Moyen âge, sont un excellent exemple de migrations de population massives sur de longues distances, terrestres et maritimes. Saint Louis fit construire un port à Aigues-Mortes afin que les chevaliers français puissent embarquer pour la Terre Sainte. Les armateurs vénitiens mirent en place une quantité impressionnante de navires pour transporter les croisés. Des marchands italiens bravèrent les dangers qui les guettaient durant le voyage et installèrent des comptoirs de commerce à Jérusalem, Tripoli, Edesse, etc.

La mondialisation est bien un processus historique de très longue durée. Ce qui change aujourd'hui, c'est l'échelle, l'ampleur de la mobilité des

hommes, l'importance des flux et la multiplication des réseaux. La circulation des biens et des hommes connaît un essor qui s'étend à l'espace mondial tout entier.

b. Quelques définitions incontournables

Mobilité : le terme mobilité fait allusion à des déplacements de personnes qu'il s'agisse de migrations, de tourisme ou de mouvements pendulaires.

Les flux : les flux peuvent être matériels ou immatériels, mais ils concernent toujours des phénomènes de circulation (de personnes, de marchandises, de capitaux, d'informations...).

Réseaux : lorsque l'on évoque les réseaux, on parle des liaisons qui relient et connectent ensemble des territoires, qu'ils soient routiers, ferroviaires, maritimes, aériens ou numériques. Il existe des réseaux matériels, qui sont visibles et discontinus (autoroutes ou fibre optique), des réseaux de personnes et des réseaux immatériels (communications par satellites).

Hub : un hub est un aéroport international qui sert de plateforme de correspondance et de redistribution entre les lignes longs courriers et les lignes intérieures. Roissy, en France, est un hub mondial : 60 millions de voyageurs y atterrissent ou transitent chaque année.

c. Espaces connectés, périphériques ou en marge

La production et la circulation croissante des flux renforce les **interdépendances** entre les territoires,

tisse des réseaux à toutes les échelles et engendre une différenciation des espaces. L'accessibilité aux réseaux conditionne en effet les rapports de pouvoir et de puissance entre les régions du monde et les États. Ils permettent de contrôler un territoire. Des flux quantitativement importants (matériels ou immatériels, licites ou illicites), constituent, pour un pays, un bon indicateur de son **degré d'intégration** dans la mondialisation. Avoir un territoire connecté au reste du monde et aux plus importants réseaux internationaux est donc essentiel pour le dynamisme d'un État.

- **Les espaces connectés aux réseaux mondiaux**

Certains espaces sont considérés comme centraux, ils sont très dynamiques, constituent des nœuds de communications majeurs et sont totalement connectés aux centres d'impulsion mondiaux. Il s'agit, pour l'essentiel, de la dorsale européenne, des mégalo-pôles américaines et japonaises et d'une partie de l'Asie du Sud-Est. Les espaces connectés sont des espaces moteurs de la mondialisation, des centres d'impulsion économiques, financiers et culturels internationaux qui sont privilégiés en terme de développement des réseaux, à savoir, des métropoles urbaines et des littoraux.

- **Les espaces périphériques ou marginalisés**

D'autres espaces se trouvent en situation périphérique (c'est le cas de pays émergents comme le Brésil et l'Inde, par exemple), voire à la marge (Afrique subsaharienne et Amérique latine) de cette connexion des espaces. Les espaces en périphérie sont équipés de certaines structures qui permettent d'accueillir et d'envoyer des flux de populations et de marchandises, d'informations et financiers, mais pas suffisamment pour jouer le rôle de plaques-tournantes internationales. Les États en marge, eux, ne disposent pas, ou très peu, de ces infrastructures et de ces possibilités d'échanges.

2. Des flux mondiaux en forte croissance

On assiste, depuis 50 ans, à une extraordinaire croissance des échanges commerciaux internationaux, des flux migratoires, des flux financiers et de tous les flux invisibles, licites ou illicites. La proximité géographique est rendue plus aisée par la baisse généralisée du coût des transports (maritimes et aériens notamment) et par Internet.

a. Flux de marchandises

Depuis les années 70, un vaste réseau de transports s'est formé, engendré par des innovations techniques considérables. On parle même d'une « seconde révolution des transports ».

• Le porte-conteneurs

Le premier type de transport concerné est le transport maritime. Il représente aujourd'hui les 2/3 des échanges internationaux. Le porte-conteneur est aujourd'hui le principal outil du commerce mondial, le mode de transport de marchandises le plus employé. Le conteneur standard est une immense boîte de 20 pieds de long, de 39 m³ et d'une capacité de 20,3 tonnes. La conteneurisation permet de rationaliser le transport des marchandises (moins cher et quantités embarquées bien plus importantes que l'avion).

Les conteneurs voyagent sur des porte-conteneurs immenses. Ils peuvent abriter toutes sortes de produits manufacturés (électronique, textile, nourriture, ameublement). Il existe même des conteneurs réfrigérés ou cuves. La flotte mondiale de porte-conteneurs en 2011 était de 5 911 bateaux. Tous les grands ports du monde sont équipés de terminaux de conteneurs. Ces navires énormes ont permis de multiplier les échanges mondiaux de marchandises par 20.

• Les routes maritimes

Cargos, pétroliers, minéraliers et porte-conteneurs suivent des routes maritimes, sortes de couloirs marins larges de quelques kilomètres qui tentent de faire circuler les marchandises dans les meilleures conditions de sécurité et de rapidité possibles. Les océans sont ainsi sillonnés par un certain nombre de **voies commerciales** qui ont été dessinées au fil des siècles en fonction de points de passages obligatoires (comme certains canaux et certains détroits), des contraintes naturelles (courants marins, vents, côtes, récifs...) et des frontières politiques. Ces routes maritimes supportent au moins 80 % du trafic international des marchandises.

• L'intermodalité

L'**intermodalité** correspond à un système de **transbordement des conteneurs** qui permet aux vendeurs d'utiliser des moyens de transport complémentaires sans rupture de charge ou presque. Par exemple, un produit lambda est conçu en Allemagne. Pour bénéficier de coûts de fabrication moins élevés, la société le fait fabriquer dans une usine de Corée du Sud. Une fois les milliers de produits lambda achevés, le fabricant doit les expédier dans les différents pays du monde, à des milliers de kilomètres de là où ils doivent être vendus.

C'est là qu'intervient le **transport multimodal** : les objets fabriqués sont emballés dans des conteneurs, chargés sur des camions grâce à des grues. Les camions les acheminent de l'usine au port. Une fois dans le port, d'autres grues les chargent sur des porte-conteneurs et les marchandises effectuent ainsi leurs voyages jusqu'aux ports où les attendent des trains ou des camions qui vont à nouveau les transporter jusqu'à des entrepôts.

L'**aéroport de Roissy Charles de Gaulle à Paris** est une plate-forme multimodale (une plate-forme qui

offre la possibilité d'associer plusieurs modes de transports : maritime, ferroviaire, routier, fluvial, aérien...).

b. Flux d'êtres humains

La très forte croissance des **flux migratoires** est aussi constitutive de la mondialisation. Les hommes n'ont jamais été aussi mobiles et cette **mobilité** s'opère à toutes les échelles.

Avec la mondialisation, les flux migratoires se sont internationalisés. Il y a à peine 40 ans la proportion des hommes et des femmes nés dans un autre pays que l'endroit où ils résidaient était de 2 %. En 2012, ils en représentaient 3 %. On estime qu'il y a environ entre 190 et 200 millions de personnes déplacées dans le monde (1/3 de migrations familiales, 1/3 de migrations professionnelles et 1/3 de réfugiés). Il y a également des migrants clandestins estimés à 40 millions environ. Toutes les régions de la planète sont aujourd'hui concernées par ce phénomène.

Pour plus de précisions, cliquer sur le bouton suivant pour afficher le texte détaillé du tableau.

• Les migrations internes

Les migrations pendulaires : les mobilités locales quotidiennes entre les zones périurbaines et les métropoles (dans le cadre de déplacements domicile/travail le matin et travail/domicile le soir) sont un phénomène important dans les pays du Nord. Depuis 1985, la mobilité des hommes sur courte et moyenne distance (soit entre 50 et 150 km) s'est accrue de 45 % environ. Cette donnée s'explique en partie par l'étalement urbain, les disparités fiscales entre une zone et une autre, les disparités en terme de loyers ou de prix de l'immobilier (entre milieu semi-rural ou péri-urbain et milieu urbain). On parle également de migrations pendulaires lors de passages frontaliers. On habite dans le pays où les loyers sont les moins élevés, mais on travaille dans celui où les salaires sont les plus attractifs.

Les déménagements : ces migrations sont liées à des parcours de vie, en relation avec la famille, le conjoint ou le travail, parfois avec la fin des études. Elles peuvent également survenir au moment de la retraite (certains Français, par exemple, partent définitivement vivre au soleil dans le midi au moment de leur retraite).

• Des migrations internationales

On classe communément ces migrations en deux catégories :

Les migrations économiques :

Les migrants sont généralement des jeunes hommes peu ou pas qualifiés qui cherchent un emploi. Il peut s'agir également de femmes et d'enfants partant rejoindre des époux et/ou des pères déjà installés. États-Unis, Union européenne et Australie sont les premières régions réceptrices. Les pays émetteurs sont avant tout des États du Sud (États d'Asie du Sud-Est, du continent africain et d'Amérique centrale). Le Nord fait rêver comme un eldorado où la vie pourrait être moins dure.

Les migrations économiques ne naissent pas toutes de la misère. Le phénomène de *Brain Drain*, désigne le

mouvement de travailleurs qualifiés ou très qualifiés qui sont accueillis par d'autres États (pas uniquement par des pays du Nord, les pays émergents sont de plus en plus attractifs). On parle de « fuite des cerveaux ».

Les migrations politiques :

20 millions de réfugiés politiques vivent ailleurs que dans leurs pays d'origine. Ce sont des migrants qui ont dû quitter leur patrie, leurs proches, leur culture, leur histoire familiale pour survivre. Opposants à une dictature, personnes visées par un génocide, ils ont été contraints de se réfugier dans un autre pays dans lequel ils ont effectué une demande de droit d'asile. En règle générale, les réfugiés politiques partent pour éviter la prison ou la mort.

• **Des mobilités nationales et internationales temporaires :** le tourisme On constate un essor considérable des flux touristiques depuis 1950 (+ 6,5 %/an en moyenne). Le touriste international a quadruplé lors des 30 dernières années. En 2009, plus de 850 millions de touristes internationaux (25 millions dans les années 50), provenant, pour l'essentiel, d'Amérique du Nord et d'Europe (80 % du total mondial des vacanciers) se sont concentrés sur les littoraux (on parle d'héliotropisme), dans les États et les métropoles au patrimoine historique et naturel riche.

c. Flux immatériels

Les déplacements d'informations et de capitaux s'ils sont totalement dématérialisés, sont cependant également très mobiles. Seules, les infrastructures qui permettent leur transmission sont visibles dans le paysage (antennes d'opérateurs en téléphonie mobile, câbles terrestres ou sous-marins).

• **Flux d'informations**

Aujourd'hui, on peut affirmer que **l'information est planétaire**. Cependant, il convient de nuancer cette portée « planétaire » car il existe des milliers de villages, des millions de personnes dans les pays du Sud qui n'ont pas accès à l'information qu'offrent les chaînes de télévision internationales ni, surtout, à Internet. Cette diffusion spectaculaire de l'information à l'échelle planétaire est devenue possible grâce aux Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC). Internet peut être considéré comme l'un des faits

majeurs de ces 20 dernières années. Ce phénomène n'est pas sans conséquences puisque s'il permet au plus grand nombre d'avoir accès à une quantité d'informations impressionnante, il génère également des espoirs de vie meilleure et pousse à la mobilité (exode rural, émigration légale ou illégale...).

• **Flux de connaissances**

Les flux mondiaux de connaissance sont en train de devenir un facteur clé du développement (notamment économique et industriel) des pays, essentiellement du Nord et émergents. Il existe en effet, de très nombreuses alliances qualifiées de « transfrontières » entre entreprises et universités et les métropoles les plus puissantes cherchent par tous les moyens à attirer une main d'œuvre hautement qualifiée. Ce brain drain, c'est-à-dire ce déplacement de cerveaux vers des pays dans lesquels ils ne sont pas nés

concourt naturellement à faire voyager les connaissances culturelles, intellectuelles, scientifiques... partout dans le monde.

• Flux financiers

Aujourd'hui, les flux de capitaux irriguent la planète entière. Le marché financier est réellement devenu planétaire grâce à la création de systèmes de communication qui relient les places financières entre elles 24h sur 24. Cependant, si chaque région du monde est concernée par le phénomène, c'est avant tout entre les États riches que circule la majeure part des capitaux. Les centres de la finance mondiale se concentrent dans l'Union européenne, en Amérique du Nord et en Asie de l'Est (Japon, Chine...).

Les trois plus grandes Bourses de la planète par leur capitalisation sont celles de New York, Tokyo et Londres. Ces États riches d'une Triade élargie à l'Asie orientale, concentrent également les flux d'IDE (investissements Directs Étrangers), qui ont été multipliés par 30 en 25 ans. Sur les 12 milliards de dollars qui ont été investis en IDE durant l'année 2006, 9 l'ont été par et en direction des pays riches du Nord qui bénéficient des services de banques fonctionnant en réseaux et qui peuvent donc émettre des virements de compte à compte en quelques secondes seulement. L'émigration est également à l'origine de flux financiers relativement importants entre États du Nord (qui accueillent) et États du Sud (qui constituent des points de départ). Nombre d'immigrés installés dans les pays du Nord envoient régulièrement de l'argent à leurs familles restées dans leurs pays d'origine.

Un monde polycentrique

Les États-Unis, le Japon et l'Union européenne fournissent les deux tiers de la production et des échanges de la planète. Ils détiennent les pouvoirs de décision, de commandement et d'innovation dans tous les domaines : politique, financier, scientifique et culturel.

- • **Les États-Unis** regroupent trois grandes métropoles (New York, Chicago et Los Angeles) et sont le pôle le plus important. Leur puissance repose sur un niveau de vie élevé, une monnaie internationale, des centres de recherche performants, une culture mondialement répandue, et un pouvoir politique et militaire inégalé. Leur rôle est prépondérant dans tous les organismes internationaux : Conseil de sécurité, FMI, G7.
- • **L'Union Européenne** : avec un PIB supérieur à celui des USA, elle polarise l'économie de toute l'Europe grâce à de nombreux accords.
- • **Le Japon** a connu une forte croissance entre 1950 et 1992, et il réalise une part importante des investissements extérieurs mondiaux : Tokyo est l'une des premières places financières du monde.

Ces trois pôles forment un centre, un îlot dans un vaste océan mondial composé de grandes mégapoles qui interagissent entre elles. Le dynamisme de cet archipel mégapolitain mondial contraste avec ses périphéries.

L'internationalisation des échanges, et l'intensification des flux commerciaux a accentué l'interdépendance entre les principales pôles de l'AMM. La géographie des échanges commerciaux est étroitement liée à la localisation géographique des grandes mégapoles des centres de l'économie mondiale.

- La proximité et la formation de groupements économiques régionaux expliquent l'importance des flux intrarégionaux en Europe, en Asie, en Amérique du Nord. Le fait marquant est la première place de l'Europe dans ces échanges.

- Les échanges intercontinentaux s'effectuent essentiellement entre mégapoles de la Triade. Caractérisés par des échanges de produits manufacturés, ils reflètent leur interpénétration économique.

Un monde multi périphérique

Des espaces de commandement

Des lieux de pouvoir et de prise de décision

Les pôles de la mondialisation sont des lieux du pouvoir politique. New York abrite ainsi le siège de l'ONU, notamment le Conseil de sécurité où sont prises les décisions d'intervention militaire ou les sanctions économiques et diplomatiques contre des pays ne respectant pas le droit international. Paris est la capitale de la France, lieu principal du pouvoir politique français. ✓

Ce sont également des lieux de pouvoir économique et financier grâce à la présence de bourses et de sièges de firmes multinationales. Les 2/3 des sièges des firmes multinationales se concentrent dans ces pôles. ✓

Les pôles sont enfin des centres sur le plan culturel. Ils concentrent les équipements les plus prestigieux, qu'il s'agisse des musées (MoMA, Guggenheim à New York), des opéras (Metropolitan Opera à New York, Opéra Bastille à Paris). Ce sont les lieux d'où partent les modes et les innovations : la *fashion week* a lieu deux fois par an à Paris, New York, Milan et Londres. ✓

Les marques de la puissance

✓ Cette puissance se marque par les infrastructures de transports et de -communication qui permettent d'accéder à ces lieux et de diffuser les décisions prises. Ainsi, New York dispose de trois aéroports, de l'un des principaux ports des États-Unis et de l'un des principaux réseaux de télécommunication. Elle est également à la tête du réseau de transport terrestre des États-Unis, constituant une interface de premier plan entre le pays et le reste du monde.

✓ Les pôles abritent en outre des bâtiments et monuments connus dans le monde entier : la Tour Eiffel, l'Empire State Building ou encore Big Ben.

II. Des espaces majeurs qui structurent les flux

Des flux divers qui convergent et émanent de ces pôles

✓ Plus des 3/4 du commerce mondial sont assurés par les pôles de la mondialisation. À cela s'ajoutent les télécommunications ou les flux Internet. Les pôles importent d'importantes quantités de matières premières et exportent des produits manufacturés et technologiques.

✓ Les pôles attirent une main-d'œuvre, plus ou moins qualifiée, venue chercher des conditions de vie meilleures. Cela se traduit par la présence de fortes communautés étrangères qui vivent parfois dans des quartiers ethniques, à l'image de Chinatown.

Des espaces qui échangent principalement entre eux

✓ La plupart des flux ont lieu entre les pôles. Sur le plan financier par exemple, les flux ont lieu entre Tokyo, Londres et New York (les 3 principales bourses) avec des relais notamment à Hong Kong au moment des périodes de fermeture (en raison du décalage horaire).

✓ Cette complémentarité n'empêche pas la concurrence lorsqu'il s'agit d'attirer le siège d'une firme transnationale ou une manifestation culturelle ou sportive dont la couverture médiatique est importante. En 2005, le président Chirac et le Premier ministre Tony Blair se déplacèrent à Singapour défendre, respectivement, les candidatures de Paris et de Londres pour les Jeux olympiques de 2012.

III. Des pôles aux profils variés

Selon l'échelle considérée, les pôles ont des étendues et des caractères différents. On peut notamment distinguer les pays des régions mégapolitaines et métropolitaines.

Des pays de plus en plus nombreux

✓ À petite échelle, les espaces majeurs de la mondialisation sont des pays. Durant les années 1980, ce furent essentiellement les États-Unis, le Canada, le Japon et les puissances de l'Union européenne qui formèrent trois espaces majeurs : la Triade. Les mutations politiques et économiques des années 1990 et 2000 se marquent par l'affirmation de la Chine, du Brésil et de l'Inde, voire de la Russie et de l'Afrique du Sud (ce que les experts de G. Sachs ont désigné sous l'acronyme de BRICS) dans cet ensemble.

✓ Cependant, au sein de ces pays, tous les espaces ne sont pas concernés de la même manière par la mondialisation. En Chine, seul le littoral participe aux échanges mondiaux et est en forte croissance. L'intérieur est encore très en retrait.

La force de l'archipel métropolitain mondial

✓ La puissance et le rôle de ces pays reposent sur les métropoles qu'ils comptent. Ces espaces urbains concentrent les infrastructures d'échanges, une main-d'œuvre nombreuse et souvent qualifiée, et les lieux de décision et de formation. Ils constituent des marchés importants. Ces métropoles, dont New York est la

✓ plus puissante, ont plus d'échanges entre eux (des personnes ou des biens) qu'avec leur environnement immédiat, ce qui conduit à parler d'archipel métropolitain mondial (AMM).

✓ Au sein des métropoles, certains lieux jouent un rôle décisif : ce sont les sièges des firmes multinationales, les laboratoires de recherche-développement, les clubs où les dirigeants se rencontrent de manière informelle comme au Metropolitan Club (parmi les membres figurent Bill Clinton ou Salman Rushdie) ou au Harvard Club à New York (ouvert aux seuls anciens et professeurs de l'université d'Harvard), les bâtiments du pouvoir politique et législatif... Ces lieux ont en commun d'avoir un accès restreint et un grand prestige.

✓ Ces métropoles se marquent par une polycentralité liée à la concentration des fonctions et au manque d'espace. Plusieurs fonctions, y compris financières, sont établies dans la périphérie de Manhattan. New York domine une agglomération qui utilise l'espace proche du New Jersey à son profit. Dans le même temps, des zones assez centrales marquées par la pauvreté, comme le Queens, sont exclues de la mondialisation.

Conclusion

Les pôles et espaces majeurs de la mondialisation sont un petit nombre de lieux, qu'il s'agisse de pays ou de métropoles. Ils ont une influence directe ou indirecte sur l'ensemble du monde, par les décisions qui y sont prises, leur poids économique ou leur niveau de formation et de recherche-développement. Ils ne peuvent cependant pas jouer leur rôle sans les fonctions remplies par les espaces relais et supports de la mondialisation.

Reference bibliographique

Jean-Marie Huriot et **Lise Bourdeau-Lepage**, *Economie des villes contemporaines*, 2009, Paris, Economica.

Site web : <https://www.diploweb.com/Un-monde-multipolaire-vraiment.html>

Bibliographie

- Combes, P. P., Mayer, T., & Thisse, J. F. (2008). "Economic Geography: The Integration of Regions and Nations." Princeton University Press.
- Fujita, M., Krugman, P., & Venables, A. J. (1999). "The Spatial Economy: Cities, Regions, and International Trade." MIT Press.
- Fujita, M., & Thisse, J. F. (2002). "Economics of Agglomeration: Cities, Industrial Location, and Regional Growth." Cambridge University Press.
- Henderson, J. V. (2003). "The Urbanization Process and Economic Growth: The So-What Question." *Journal of Economic Growth*, 8(1), 47-71.
- Jacques Adda "Mondialisation : L'économie de la planète en danger ?" (Éditions Odile Jacob, 2008).
- Krugman, P. (1991). "Increasing Returns and Economic Geography." *Journal of Political Economy*, 99(3), 483-499.
- Krugman, P., & Venables, A. J. (1995). "Globalization and the Inequality of Nations." *The Quarterly Journal of Economics*, 110(4), 857-880.
- Philippe Hugon , "La mondialisation économique : Genèse, acteurs et enjeux" , (Éditions Armand Colin, 2010).
- Martine Azuelos , "La mondialisation : Emergence et fragmentations" , (Éditions La Découverte, 2013)
- Marie-Françoise Durand et Frédéric Leriche , "Mondialisation, régulations et dynamiques territoriales" , (Éditions Presses Universitaires du Septentrion, 2012).
- Porter, M. E. (1998). "Clusters and the New Economics of Competition." *Harvard Business Review*, 76(6), 77-90.
- Pascal Boniface "Guerre et mondialisation : Vers une mondialisation conflictuelle ?" , (Éditions Armand Colin, 2011).
- Storper, M., & Venables, A. J. (Eds.). (2004). "The Economic Geography of Innovation." Cambridge University Press.
- Scott, A. J. (2006). "On Hollywood: The Place, The Industry." Princeton University Press.
- François Chesnais , "La mondialisation contemporaine : Mutations et défis" (Éditions La Découverte, 2015).
- Serge Latouche , "Mondialisation : Les mots et les choses" , (Éditions La Découverte, 2012).